MAUGUIO CARNON

NOTE DE SYNTHESE COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Présenté en commission finances le 22/06/2016

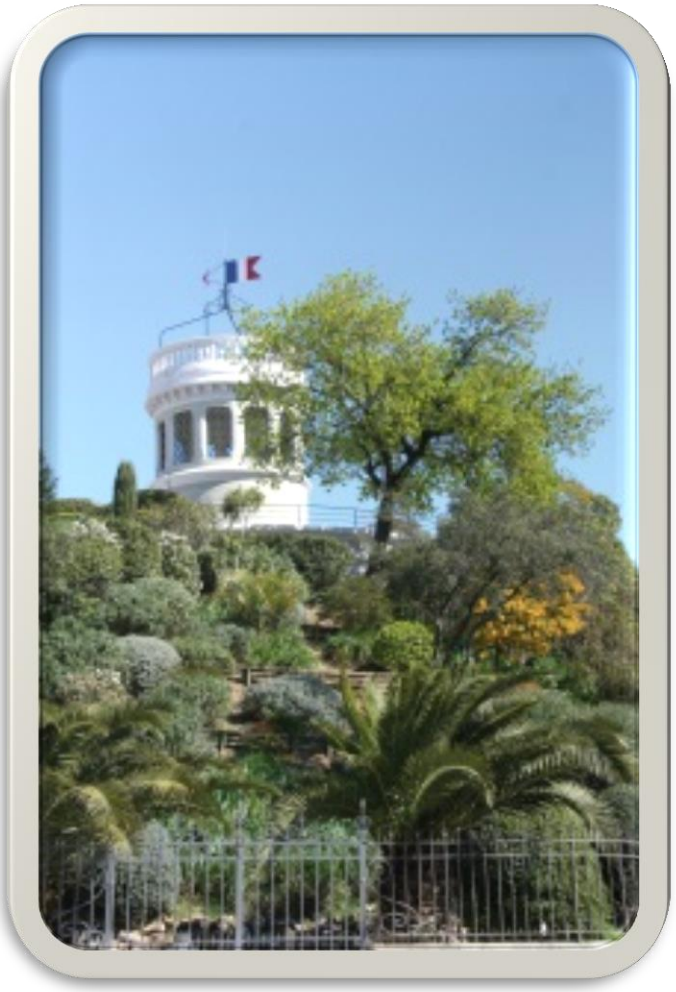

SOMMAIRE

EQUILIBRE BUDGETAIRE

Introduction

Section de fonctionnement

Section d'investissement

Gestion active de la dette

Port de Carnon

RESSOURCES

Ressources humaines

Marchés publics

RELATIONS PUBLIQUES, COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Accueil et Etat-civil

Traditions

Tourisme

Relations internationales

SECURITE ET PREVENTION DES RISQUES

Police Municipale

CULTURE ET PATRIMOINE

Culture

Médiathèque G.Baissette

EDUCATION

Education

SPORTS

Sports

SOLIDARITES

Action sociale et CCAS

Jeunesse et médiation

ESPACES PUBLICS

Voirie

Éclairage public

Espaces verts

Terrains de sports plein air

POLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Pôle Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme

DOCUMENTS ANNEXES

PPI

EQUILIBRE BUDGETAIRE

INTRODUCTION

Présentation au Conseil Municipal du Compte Administratif 2015

L'année 2015 a été marquée par le maintien d'une situation financière solide, qui conforte le choix d'une gestion rigoureuse et responsable. Elle traduit l'efficacité de la stratégie financière équilibrée mise en place en début de mandat.

Toutefois, sans prospective, le Compte Administratif serait une lecture chronologique de faits. Sans anticipation et sans analyse des recettes et des dépenses, le CA pourrait s'assimiler à un constat. Or,

1/ Les dépenses communales : les efforts entrepris depuis 2 ans dans la section de fonctionnement, ont permis leur maîtrise. Dans la section d'investissement, le PPI permet une lecture et un suivi affiné même s'il peut parfois être judicieux et raisonnable d'annuler certains projets ou de les décaler.
Mais certaines dépenses dépendent exclusivement de **décisions nationales**. L'augmentation du point d'indice, la hausse des cotisations salariales, la réforme des rythmes scolaires ou la hausse du FPIC…

2/ les recettes communales : résultent principalement de la fiscalité locale et des subventions et dotations perçues. Ces dernières supposent un véritable partenariat avec les institutions locales, régionales, nationales et européennes. C'est un travail de fond permanent indispensable.
Mais certaines recettes dépendent exclusivement de **l'Eta**t. Il s'agit des dotations (DGF, DNP) dont le mode de calcul et le montant varient à chaque loi de finance et compliquent de fait, l'anticipation des montants à percevoir.

C'est pour cela que les marges de manœuvre se sont réduites. C'est aussi pour cela qu'il est opportun d'anticiper de façon prudente pour réaliser dans les prochaines années les projets du mandat.
J'ai choisi de travailler sur l'équité fiscale, le niveau des épargnes, les ratios d'endettement et, les coûts et performances cachés avec clairvoyance, humilité et dans une logique de consensus et d'intérêt général. Après 2014, année de mise en place des process présentés et de consolidation des finances communales, 2015 a été une année que je qualifie de «charnière » indispensable pour réussir les projets à venir du PPI 2016 – 2020.

➔En outre, conformément aux nouvelles dispositions et obligations prévues par la loi NOTRE (nouvelle organisation territoriale de la République) relatives à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités territoriales, vous trouverez en pièce jointe au CA, une note de présentation brève et synthétique qui retrace les principales informations financières.

LES FAITS MARQUANTS EN 2015 :

- **La poursuite de la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics** qui entraîne une dégradation des soldes d'épargnes et un repli de l'investissement.

- **La forte diminution** des recettes ainsi que des charges nouvelles (la réforme des rythmes scolaires).

UN OBJECTIF : ANTICIPER PLUTOT QUE SUBIR

- une stratégie financière de long terme afin de préserver la santé financière de la commune :

  - un plan d'économies majeur sur 3 années sur les dépenses de fonctionnement
  - Une politique d'optimisation fiscale efficace notamment en matière d'équité

- Une stratégie d'investissement dynamique avec la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement responsable.

- Une gestion active de la dette et de la trésorerie.

UN COMPTE ADMINISTRATIF 2015 EN PHASE AVEC NOS ENGAGEMENTS

- Un excédent de fonctionnement de 4 975 619 €
- Un besoin de financement de 2 506 638 € pour financer la section d'investissement.
- Un excédent global de 2 468 981 € (4 975 619€-2 506 638€)

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.
Les frais de personnel (charges patronales incluses), la subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale, les fournitures scolaires, les fonds de péréquation et les intérêts de la dette constituent des dépenses obligatoires qui représentent plus de 75 % du budget de fonctionnement.
Les autres dépenses à caractère général (les fluides : eau, gaz, électricité, entretien des terrains, des bâtiments mais aussi : primes d'assurances, classes d'environnement)

Les dépenses des collectivités locales font désormais l'objet d'un suivi renforcé dans la loi de programmation des finances publiques.
L'objectif d'évolution de la dépense locale (ODEDEL) est exprimé sous la forme d'un taux annuel d'évolution des dépenses de fonctionnement et d'investissement, nettes des amortissements d'emprunt.
La loi de programmation pour 2014-2019 prévoit pour 2015 une augmentation de 2% pour les dépenses de fonctionnement.

La commune s'est engagée dans un plan d'économies qui porte ses fruits et reste plus vertueux que les taux exigés :

OBJECTIF D'EVOLUTION DE LA CROISSANCE LA DEPENSE PUBLIQUE LOCALE				
en % d'évolution annuelle	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**
évolution de la dépense de fonctionnement	2,8	2	2,2	1,9

Source: Loi de programmation des finances publiques 2014-2019

OBJECTIF D'EVOLUTION DE LA CROISSANCE DES DEPENSES DE LA COMMUNE				
en % d'évolution annuelle	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**
évolution de la dépense de fonctionnement	2,4	0,39		

1/ LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Ratio de la commune : 1309 € / hab (DRF / Nombre d'habitants insee)

Ratio des communes touristiques de plus de 10 000 habitants : 1411€ / Hab

Intitulé	Crédits ouverts Prévisions *	Crédits employés Réalisations
Charges à caractère général	5 522 100,00	5 102 896,02
Charges de personnel	14 508 300,00	13 979 465,22
Atténuations de produits (FPIC)	238 000,00	237 626,00
Autres charges de gestion courante	2 331 000,00	2 305 501,58
Charges financières	689 000,00	642 043,87
Charges exceptionnelles	60 000,00	44 250,12
Dotations aux provisions	30 000,00	0,00
Dépenses imprévues	7 950,52	
Virement à la section d'investissement	3 802 000,00	
Opé. d'ordre de transfert entre sections		
Valeurs comptables des immob. cédées		0,00
Différences sur réalis. transférées en invest.		34 500,00
Dotations aux amortissements	1 000 000,00	961 876,13
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**28 188 350,52**	**23 308 158,94**

* Crédits ouverts prévisions : Budget Primitif + Budget Supplémentaire + Décisions Modificatives 2015

1 – LES CHARGES A CARACTERE GENERAL : 5 102 896 €

Une économie de 419 000€ par rapport au Budget Primitif 2015

Cette diminution est le résultat de plusieurs facteurs notamment des efforts de gestion pour la maîtrise des dépenses en énergies (électricité, Gaz, carburant, eau…) qui représentent 21% (1 075 928€) des charges à caractère général.

☞ **ECONOMIES DIVERSES :**

- Télécommunications : une économie de 10 000 € sur les consommations
- La fourniture de matériels de construction et de réparation : - 26 000 €
- Entretien des terrains : - 16 500 €
- Entretien voie et réseaux : - 40 000 €
- Entretien du matériel roulant : - 7 000 €
- Contrat de maintenance : - 12 000 €
- Fêtes et cérémonies : - 20 512 €
- Autres services extérieurs : - 22 000 €
- Une économie importante sur les vêtements de travail : - 21% (- 11 000 €)

2 - LES DEPENSES DE PERSONNEL : 13 979 000 € dont 618 000€ mis à disposition et remboursé par le budget du Port

Une augmentation très limitée de 1,21%

Une économie de 529 000 € par rapport au BP 2015

Ratio de la commune : 62% des dépenses réelles de fonctionnement

Ratio des communes touristiques de plus de 10 000 habitants : 53%des dépenses réelles de fonctionnement
Les dépenses de personnel représentent 62% des dépenses réelles de fonctionnement.

- **TRANSFERT DU TEMPS D'ACTIVITE PERISCOLAIRE (TAP)**

Le coût de la réforme a été évalué en 2015 (recettes déduites) à 468 000€

Les rythmes scolaires ont été transférés à l'Agglomération du Pays de l'Or à la rentrée 2015.
Les dépenses liées aux animateurs sur le temps périscolaire sur les mois de septembre à décembre 2015 ne sont donc pas comptabilisées.
La charge a été déduite de l'attribution de compensation.

Evaluation du transfert de charge en 2015 pour la période de septembre à décembre 153 000€

Evaluation du transfert de charge en 2016 : 382 000€

3 - LE FOND DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)

Une augmentation de 73 623€ (+ 45%) par rapport à 2014

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012.

La loi de finances pour 2012 prévoit une montée en charge progressive pour atteindre à partir de 2016 2 % des ressources fiscales communales et intercommunales, soit plus d'1 Md€.

Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal.

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

- **CONTRIBUTION DE MAUGUIO CARNON :**
  - 2012 : 26 000 €.
  - 2013 : 82 000 €.
  - 2014 : 163 377 €.
  - **2015 : 238 000 €**

4 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : 2 305 501 €

5 - LES INTERETS DE LA DETTE : 642 000 €

- Intérêt de la dette 564 500€
- Indemnité actuarielle de remboursement des prêts par anticipation : 77 500€

6 - LES CHARGES EXCEPTIONNELLES : 44 250 €

7 - POUR INFORMATION

☞ **Les opérations d'ordre : 996 376,13 €**

- **Plus-value de cession : 34 500 €**

Il s'agit d'opérations d'ordre de cessions ou de sorties de l'inventaire des biens.
Cela correspond à la valeur d'acquisition minoré du montant amorti sur ce bien

- **La dotation aux amortissements : 961 876,13 €**

C'est le montant de la dépréciation subie par les éléments de l'actif du fait de leur usure ou de leur obsolescence consécutive à leur utilisation au cours de l'exercice.

Ce qu'il faut retenir : La commune s'est engagée dans une politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de préserver les équilibres financiers.
En 2015 les économies proposées ont été respectées, la croissance des charges de fonctionnement a fortement diminué. Elle s'établit à 0.39%.
Cette faible croissance est due aux efforts de gestion engagés.

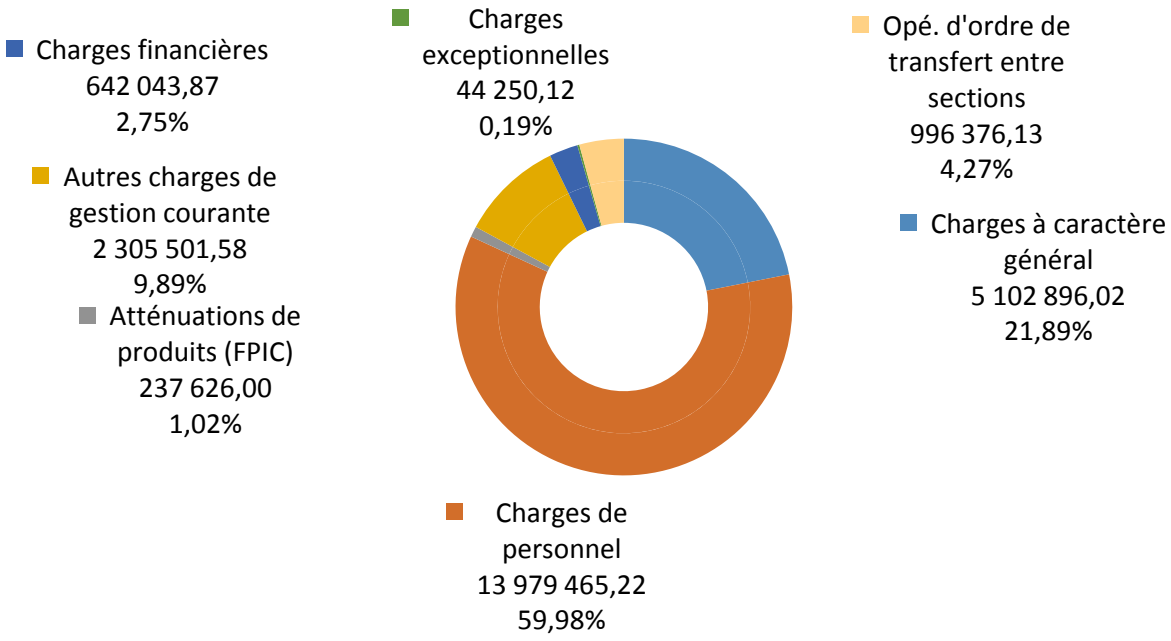

2/ LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Une faible progression des recettes de fonctionnement en 2015, +1.52%

Ratio de la commune : 1 556 €/hab
Ratio des communes touristiques de plus de 10 000 habitants : 1 692€/hab

Les recettes de fonctionnement regroupent toutes les recettes que la collectivité peut percevoir : droits de places, redevances, produit de la garderie scolaire, des animations, des concessions de cimetières, de prestations de services, des dotations de l'État (la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation nationale de péréquation, les compensations fiscales), des impôts et taxes notamment le produit des quatre grands impôts directs locaux, et le produit de la fiscalité indirecte (Droit de mutation, taxe sur l'électricité et taxe sur la publicité extérieure …).

Intitulé	Crédits ouverts Prévisions	Crédits employés Réalisations
Atténuations de charges	100 000,00	58 533,12
Produits des services et du domaine	1 241 600,00	1 119 963,33
Impôts et taxes	22 219 000,00	22 509 442,66
Dotations, subventions, participations	2 300 750,00	2 254 641,40
Autres produits de gestion courante	411 400,00	404 424,27
Produits financiers	0,00	51,01
Produits exceptionnels	156 650,00	184 496,98
Reprises provisions	2 000,00	2 000,00
Opé. d'ordre de transfert entre sections		
Travaux en régie immobilisations corporelles	69 000,00	63 320,47
Différ. sur réalisations d'immobilisation	0,00	0,00
Amortissement des subventions d'investissement	10 000,00	8 954,83
Résultat de fonctionnement reporté	1 793 634,93	
Recettes de l'exercice	**28 304 034,93**	**26 605 828,07**

1 - LES ATTENUATIONS DE CHARGES : 58 533 €

Ce chapitre comptabilise les remboursements liés aux risques statutaires
Remboursement lié aux accidents de travail, capital décès, congé paternité.
Une baisse de remboursement lié à une diminution des accidents du travail sur 2015.

2 - LES PRODUITS DU SERVICE ET DOMAINE : 1 119 963 €

3 – IMPOTS ET TAXES : 22 509 442 €

Budget principal en milliers d'euros	2013	2014	2015	Taux d'évolution 2015/2014
Impôts et taxes	**21 580**	**21 826**	**22 509**	**3,13%**
Contributions directes	10 177	10 426	11 193	7,36%
Attribution compensation CET	9 572	9 572	9 419	-1,60%
Produits des droits de mutation	697	724	770	6,35%
Autres recettes	1 134	1 104	1 127	2,08%

Ratio contributions directes/ Population INSEE
Ratio de la commune : 656 €/HAB

Ratio des communes touristiques de plus de 10 000 habitants : 765 €/HAB

➔ **Les taxes foncières et d'habitation : 11 193 000 € soit 42% des recettes réelles de fonctionnement**

Les taux de fiscalité étant gelés depuis 2006, il a été décidé en 2015 d'augmenter les taux d'imposition des TH et de foncier non bâti de 5%, afin de faire face à la baisse des dotations.

La revalorisation générale des bases de 0.9% :
La Loi de finance pour 2015 a prévu l'application d'un coefficient de majoration forfaitaire (CMF) des bases de 0.9%. Ce coefficient correspond à l'inflation prévisionnelle. Il s'applique à l'ensemble des valeurs locatives qui servent d'assiette à la taxe d'habitation et aux taxes foncières.
La variation physique des bases est estimée à 1%

Un versement supplémentaire de 160 000€
Cette évolution est consécutive au retour à taxation en 2015 des personnes exonérées en 2014 suite aux dispositions de l'article 28 de la loi n°2014-891 du 8 août 2014 de finances rectificative pour 2014.
(Contribuables âgés de plus de 60 ans ainsi que les veuves et veufs qui ont bénéficié de l'exonération de la TH au titre de 2013 restent exonérés de la TH en 2014 seulement).

➔ **L'attribution de compensation : 9 571 774 € versée par la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or.**
Les ressources liées au transfert de compétences à l'intercommunalité sont figées à périmètre constant.
L'attribution de compensation représente 36 % des recettes réelles de fonctionnement.
En 2015 suite aux transferts de la compétence des accueils de loisirs périscolaires l'attribution de compensation versée à la commune a été diminuée de 153 000€

➔ **Les contributions indirectes : 1 897 000 €**
Elles représentent 7 % des recettes réelles de fonctionnement. Ces recettes sont en augmentation par rapport à 2014 : de 69 000 €, cette augmentation est principalement due à la taxe additionnelle sur les droits de mutation

4 – LES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS : 2 254 641 €

8 % des recettes réelles de fonctionnement.

➔ La DGF: 1 650 000 €

Elle est fortement réduite par l'Etat du fait de la participation de la collectivité au redressement des comptes publics. Pour la commune de Mauguio Carnon, il s'agit d'une perte financière entre 2014 et 2017 estimée à 1 700 000€.
Cet effort représente pour le bloc communal 7 milliards d'euros entre 2014 et 2017.

En 2014, la commune a supporté une perte de 165 000€.
En 2015 la DGF a diminué de 520 000€
En 2016 la DGF a diminué de 556 000€

Année	Montant de la DGF encaissée	Baisses enregistrées
2014	2 170 156 euros	165 000 euros
2015	1 650 030 euros	520 000 euros
2016	0 623 869 euros	1 015 00 euros

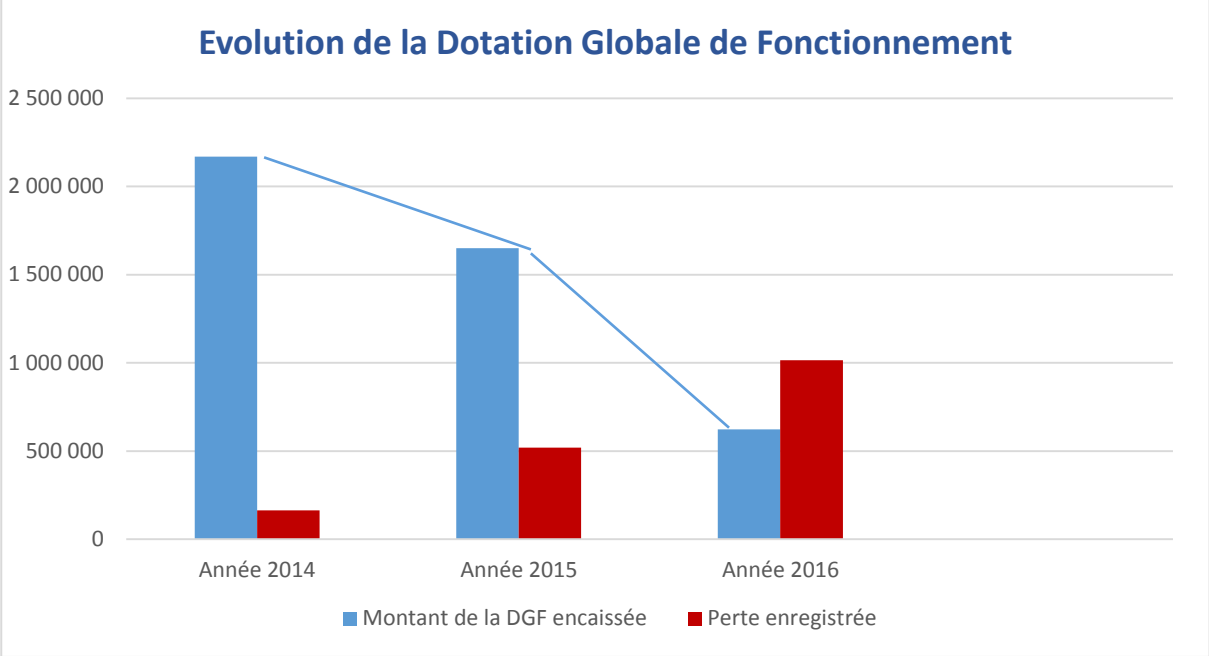

Le Président de la République a fait plusieurs annonces intéressant le bloc communal devant le congrès des Maires le jeudi 2 juin 2016 : une diminution de 50 % de l'effort demandé aux communes à hauteur de 1 milliard en 2017 (au lieu de 2 Mds) et report de la réforme de loi de la DGF repoussée à 2018.

La contribution de chaque commune ou EPCI en 2017 devrait donc être proche de 50% du montant acquitté en 2016.

➔ La Dotation Nationale de Péréquation (DNP): 110 000 €

En 2014, la commune était éligible à la part principale et à la part majoration pour un montant de 110 000€.
En 2015 la DNP s'élève à 120 000 €

En 2016, la commune n'est plus éligible à la DNP

5 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : 404 000 €

6 – PRODUITS EXCEPTIONNELS : 184 496.98 €

POUR INFORMATION

☞ **Opérations d'ordre : 45 946,76 €**

- Travaux en régie : 36 219 ,41 €
- Moins-value de cession : 4,32 €
- Amortissement des subventions d'investissement : 9 723,03 €

Ce qu'il faut retenir : En 2015, les recettes de fonctionnement sont peu dynamiques malgré la hausse des taux d'imposition, cette hausse permet de compenser à peine la perte de DGF

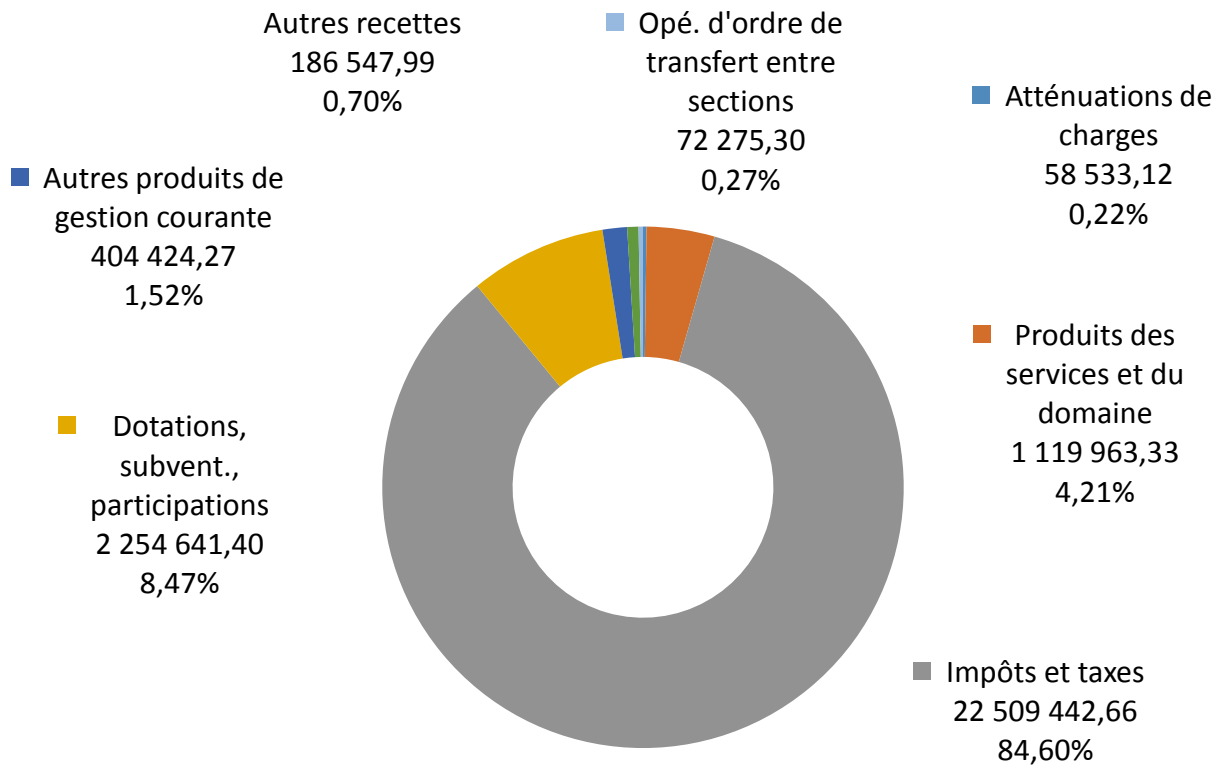

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement prépare l'avenir en finançant les projets de la ville.

LES DEPENSES

Intitulé		Crédits ouverts	Crédits employés	Restes à réaliser
		Prévisions	Réalisations	
Chap 20	Frais d'études et logiciels	153 400,00	58 226,36	25 700,00
Chap 204	Subvention d'équipement versées	60 500,00	20 581,40	
Chap 21	Acq. de biens meubles et immeubles, travaux	2 194 350,00	1 370 461,43	538 000,00
	Opérations individualisées	5 896 600,00	1 949 676,25	2 834 000,00
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT		**8 304 850,00**	**3 398 945,44**	**3 397 700,00**
Chap 13	Subvention d'investissement	6 000,00	5 924,79	
Chap 16	Emprunt et dettes assimilées	2 295 000,00	2 283 976,64	
Chap 27	Autres immo. Financières	154 000,00	153 641,14	
TOTAL DEPENSES FINANCIERES		**2 455 000,00**	**2 443 542,57**	**0,00**
Chap 040	Opé. D'ordre de transfert entre sections	79 000,00	72 275,30	
	Travaux en régie immobilisations corporelles	*69 000,00*	*63 320,47*	
	amortissement subventions	*10 000,00*	*8 954,83*	
	Différ. sur réalisations immob.			
Chap 041	Opérations patrimoniales	283 000,00	73 715,72	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		**362 000,00**	**145 991,02**	
TOTAL		**11 121 850,00**	**5 988 479,03**	**3 397 700,00**

1 LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE SUR LA DUREE DU MANDAT

La programmation pluriannuelle des investissements est une pratique que l'on retrouve principalement dans les grandes collectivités.

J'ai décidé de le mettre en place pour les projets de Mauguio Carnon en 2014. C'est un outil stratégique d'anticipation. Il permet notamment la priorisation et la sélection des projets en

fonction de leur degré de priorité et de la possibilité d'étalement dans le temps. Le PPI exige, en contrepartie, la tenue d'une prospective financière au jour le jour.

Du fait du temps nécessaire à la préparation, puis à leur réalisation, la durée des opérations d'investissement dépasse généralement une année. Elles doivent faire l'objet d'une programmation particulière qui vise à combiner leur cycle de vie.

- **Le cycle de vie d'une opération d'investissement :**
  - **La réalisation d'études**
  - **La phase opérationnelle pour les opérations les plus complexes**

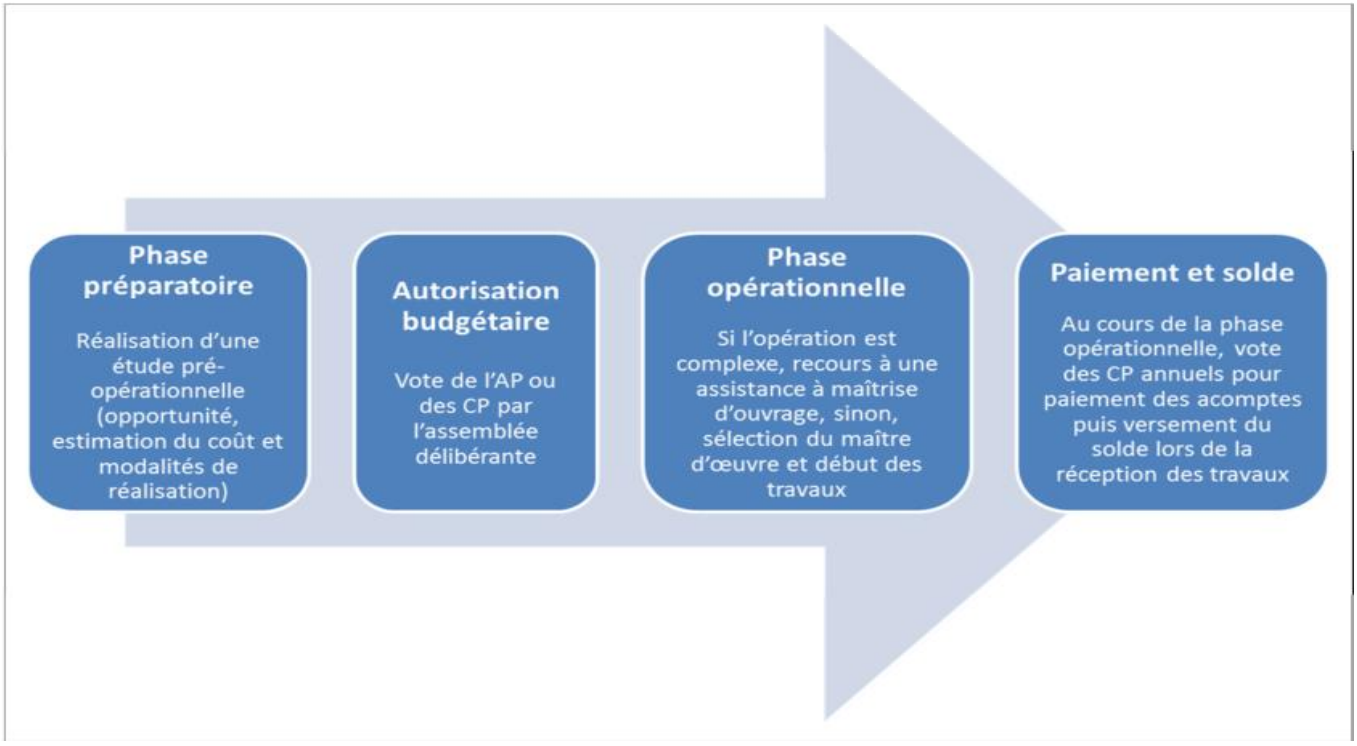

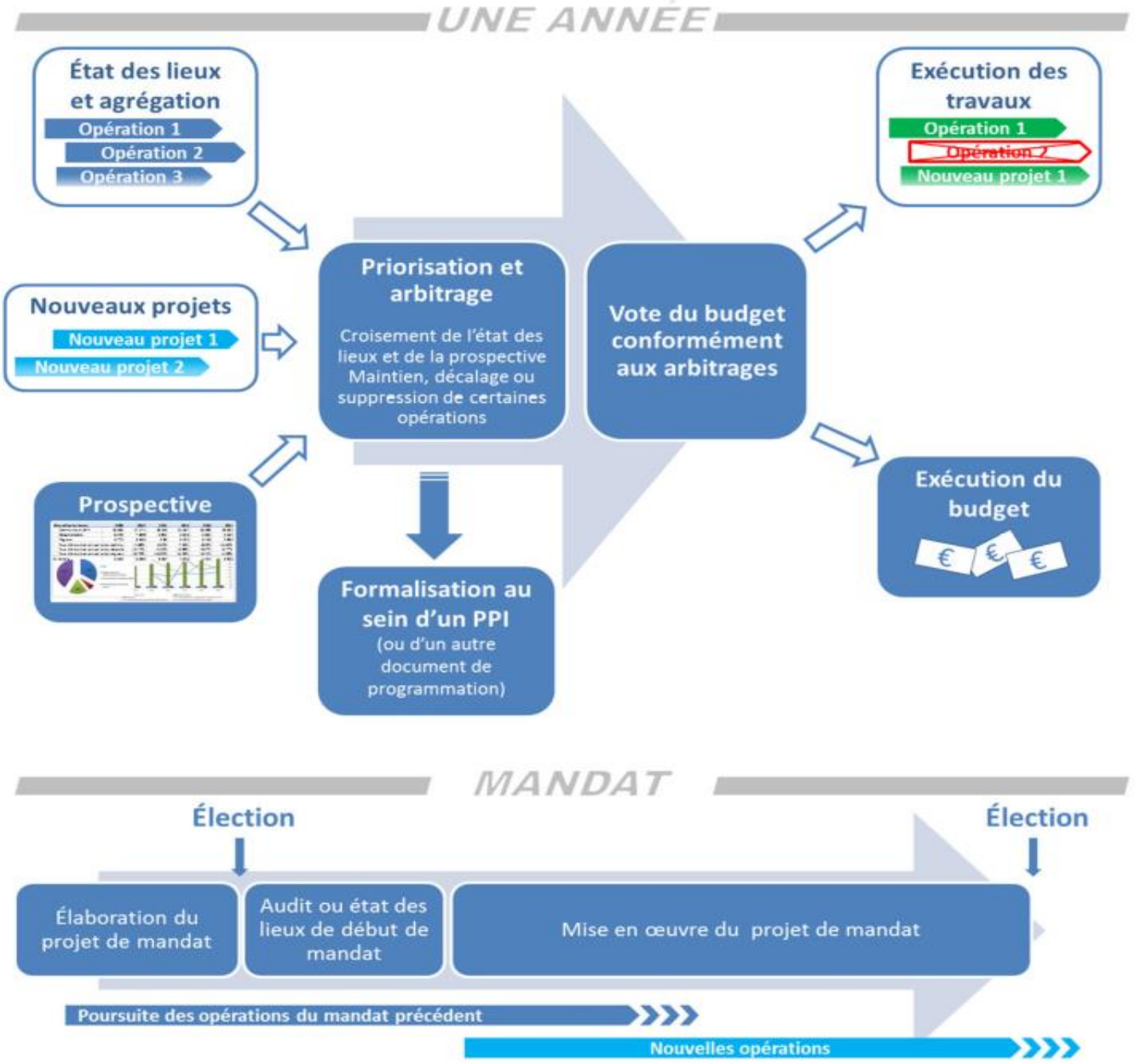

Sources cour des comptes

L'article 50 de la loi ATR oblige les collectivités à inscrire dans leurs budgets toutes les sommes engagées qu'elles soient annuelles ou pluriannuelles, que ce soit en investissement ou en fonctionnement

La collectivité est tenue de prévoir l'intégralité de la dépense dans son budget lorsqu'elle la réalise en engagement juridique (marché public).

Il est donc obligatoire de prévoir le financement de l'opération dans son intégralité sur le budget communal.

En 2016, nous avons mis en place les Autorisations de Programmes et les Crédits de Paiements afin d'améliorer le taux de réalisation et optimiser la gestion de la trésorerie.

Le taux d'engagement et de réalisation est de 84% en 2015

- ☞ **Les dépenses d'investissement réalisées : 3 399 000 €**
- ☞ **Les dépenses d'investissement reportées : 3 397 700.00 €**
- ☞ **Les crédits annulés : 1 500 000 €**

(Voir Etat annexe PPI)

2 – LES EMPRUNTS : 2 283 976,64 €

C'est le remboursement du capital de la dette.
A noter que 2 prêts ont été remboursés de façon anticipée pour un montant en capital de 784 000€.

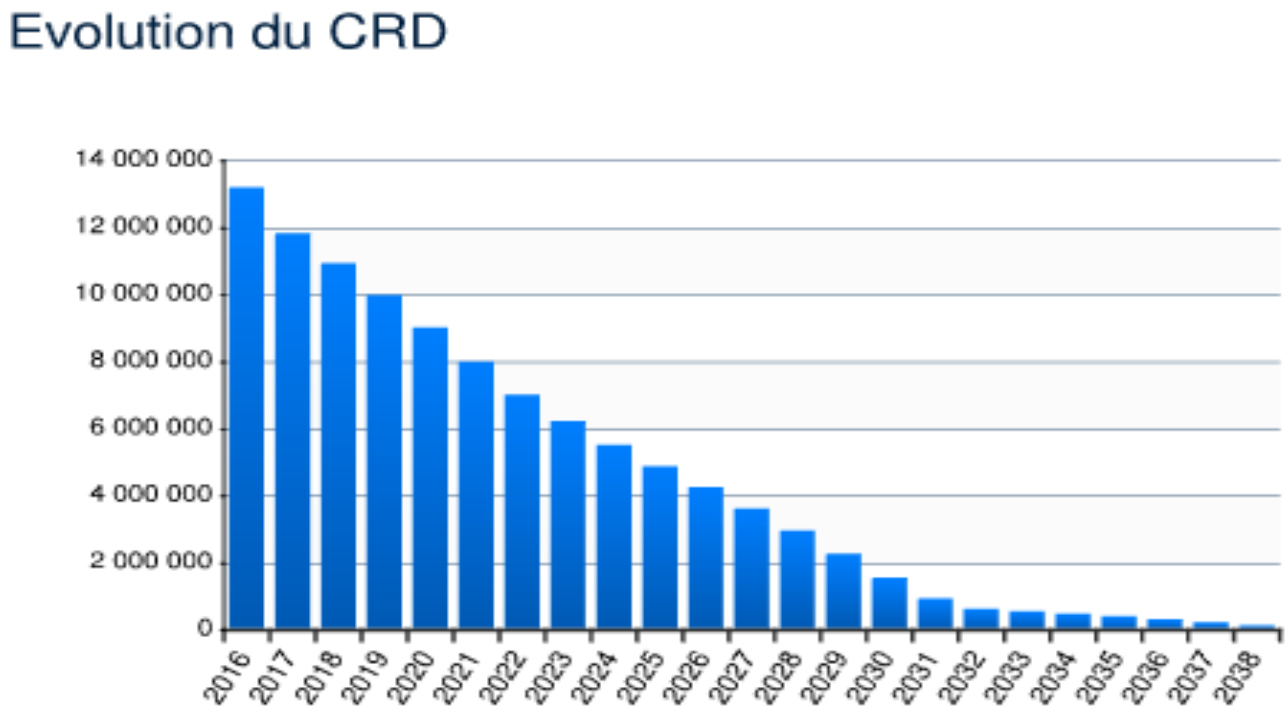

3 – LES AUTRES DEPENSES : 159 565,93 €

POUR INFORMATION :

☞ Les dépenses d'ordre transfert entre sections : 72 275.30 €

- Intégration des travaux en régie : 63 320,47 €
- Amortissement des subventions : 8 954,83 €

☞ Opérations patrimoniales : 73 715,72 €

Il s'agit de l'intégration dans l'actif des études réalisées par la commune suivies de travaux. On retrouve cette opération en dépense et en recette d'investissement.

LES PRINCIPALES RECETTES

Le financement des opérations d'investissement se fait grâce à 4 leviers :

- Les ressources propres
- l'autofinancement
- les subventions d'investissement
- l'emprunt

La commune favorise, dans le cadre de sa politique financière et sa stratégie d'endettement, le recours aux subventions et à l'autofinancement.

Intitulé	Crédits ouverts	Crédits employés	
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Fonds propres externes (FCTVA +TA+LEG PELISSIER)	1 067 000,00	1 033 020,55	
Affectation N-1	2 965 660,89	2 965 660,89	
virement de la section de fonctionnement	3 802 000,00		
Autres ressources d'investissement			
Emprunts	0,00		
Subventions d'investissement	1 224 550,00	523 158,23	538 000,00
Autres immobilisations financières	24 500,00	18 469,58	6 000,00
Produits des cessions	30 000,00		
Opération d'ordre de transfert entre sections			
Dotations aux amortissements	1 000 000,00	961 876,13	
Plus-values de cessions		34 500,00	
Opérations patrimoniales	283 000,00	73 715,72	
Résultat d'investissement reporté	725 139,11		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	**11 121 850,00**	**5 610 401,10**	**544 000,00**

1 – FONDS PROPRES EXTERNES 1 033 020€

- **LE FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA (FCTVA) : 607 537.78 €**

Sur les investissements éligibles réalisés en 2014.

- **LA TAXE D'AMENAGEMENT : 234 093€**

La taxe d'aménagement (anciennement TLE) : 234 093.40 € en 2015

- **Legs de Madame PELISSIER : 191 389€**

Affectation du résultat N-1 : 2 965 660.89€
L'excédent de fonctionnement capitalisé permet de financer la section d'investissement.

2 – LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES : 523 158.23 €

Les subventions d'investissement 523 158.23 € encaissées et 538 000 € reportées.

Afin de financer les projets structurants de la commune, les organismes co financeurs sont sollicités.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	ENCAISSEES
SUBVENTIONS REGION	**100 094,52**
Travaux Grande Caoudeyre	6 154,52
Terrain synthétique Plaine des Sports	93 940,00
SUBVENTIONS CONSEIL GENERAL	**163 483,32**
Saison plages 2014	10 909,50
Gilets pare-balles FIPD	2 750,00
Réhab. Château comtes de Melgueils MO	3 270,00
Tx Grande Caoudeyre	6 155,40
Rue Léon Jouhaux FECU 2014	97 336,72
Voirie 2014 HPVC	34 452,00
Vidéoprotection Carnon ouest	8 609,70
AUTRES SUBVENTIONS	**100 828,62**
Article 8 - enfouissement de réseaux	7 375,60
Pistes cyclables rue des Epis FEDER	23 903,42
Remplacement produits phyto par matériel	43 928,00
Tx Grande Caoudeyre - Subvention Ordre de Malte	10 500,00
Tx Grande Caoudeyre - Subvention Europe FEDER	9 676,00
Rue Marcellin Albert Enfouissement de réseaux	5 445,60
AMENDES POLICE	**133 424,00**
Amendes Police	133 424,00
PARTICIPATIONS VOIRIE ET RESEAUX	**11 955,07**
Participations (versées par pétitionnaire du permis de construire)	11 955,07
PARTICIPATIONS AUTRES	**12 522,70**
Participations ZAC Louvade	12 522,70

3- Autres immobilisations financières :

☞ **Créances commune de Valergues :** 18 469.58 €

POUR INFORMATION :

☞ **Les recettes d'ordre transfert entre sections** : **996 376.13 €**

- Dotation aux amortissements : 961 879.13 €
- Plus-values de cession : 34 500.00 €

☞ Opérations patrimoniales : 73 715.72 €

Intégration d'études

TABLEAU DE SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

FONCTIONNEMENT

Recettes de l'ex…….	26 605 828,07
Dépenses de l'ex…….	23 308 158,94
Excédent de l'ex…….	3 297 669,13
Excédent antérieur……	1 677 950,52
Excédent global……	4 975 619,65

INVESTISSEMENT

Recettes de l'ex……..	5 610 401,10
Dépenses de l'ex…….	5 988 479,03
~~Excédent ou~~ Déficit de l'ex……	-378 077,93
Excédent ~~ou Déficit~~ antérieur……	725 139,11
Excédent ~~ou Déficit~~ de clôture……..	347 061,18
Dép. engagées non mandatées……..	3 397 700,00
Rec. notifiées non encaissées…….	544 000,00
Besoin de financement……..	2 506 638,82

A AFFECTER AU 1068	2 506 638,82
RESTE POUR LE 002	2 468 980,83

LES EPARGNES DE GESTION

En 2015, la commune de Mauguio-Carnon enregistre des soldes d'épargne positifs du fait des actions menées par la commune,

- augmentation des impôts
- maitrise des dépenses de fonctionnement

et ce, malgré la diminution des dotations de l'Etat et l'augmentation mécanique des dépenses de fonctionnement.

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	EVOLUTION 2015/2014 %
Recettes de gestion	25 985 664	26 136 352	26 531 551	+1.29
Dépenses de gestion	21 009 885	21 603 229	21 669 739	+0.31
Epargne de gestion	**4 975 779**	**4 533 123**	**4 861 812**	**+5.95**
Frais financiers	701 149	655 445	642 044	-2.04
Epargne brute	**4 274 630**	**3 877 678**	**4 219 768**	**+7.30**
Capital remboursé	1 511 220	1 528 713	2 283 977	+49.41
Epargne nette	**2 763 341**	**2 348 965**	**1 935 791**	**-15.00**
Taux d'autofinancement	**10,63**	**8,99**	**7,30**	**-19%**

(Tableau avec données corrigées de la vente des terrains de la Font de Mauguio à la SPLA en 2013.)

La CAF : capacité d'autofinancement (Epargne Brute) : 4 219 768€

La CAF mesure la capacité de la collectivité à dégager des recettes pour le financement de ses investissements. (Une fois tenus ses divers engagements de gestion courante, financière et exceptionnelle).
Socle de l'autonomie financière et témoin de la santé financière de la collectivité, elle est égale à l'épargne de gestion, diminuée des frais financiers.

L'épargne brute est en augmentation malgré de fortes contraintes :

- La baisse des dotations de l'Etat
- L'Augmentation des dépenses de personnel
- L'Augmentation du FPIC

L'Epargne nette : 1 935 791 €

Epargne nette =épargne brute – capital de la dette.

Une épargne nette en diminution, malgré un faible niveau d'endettement et le remboursement anticipé de 2 emprunts.

Le taux d'autofinancement en 2015

Autre indicateur témoignant du niveau d'autofinancement et de la gestion saine de la Commune.
Le taux d'autofinancement est en diminution

C'est le rapport entre les recettes réelles et la CAF, il mesure la part des recettes consacrée au financement des investissements.

Ce qu'il faut retenir : En 2015 Le niveau d'épargne nette est en diminution par rapport aux années précédentes.
Grace aux efforts de gestion, ce niveau d'épargne est suffisant pour permettre le financement de nos investissements en limitant le recours à emprunt.
Les efforts de maîtrise des dépenses courantes, la politique d'équité fiscale, la gestion active de la dette ont permis de garantir les équilibres financiers de la commune.

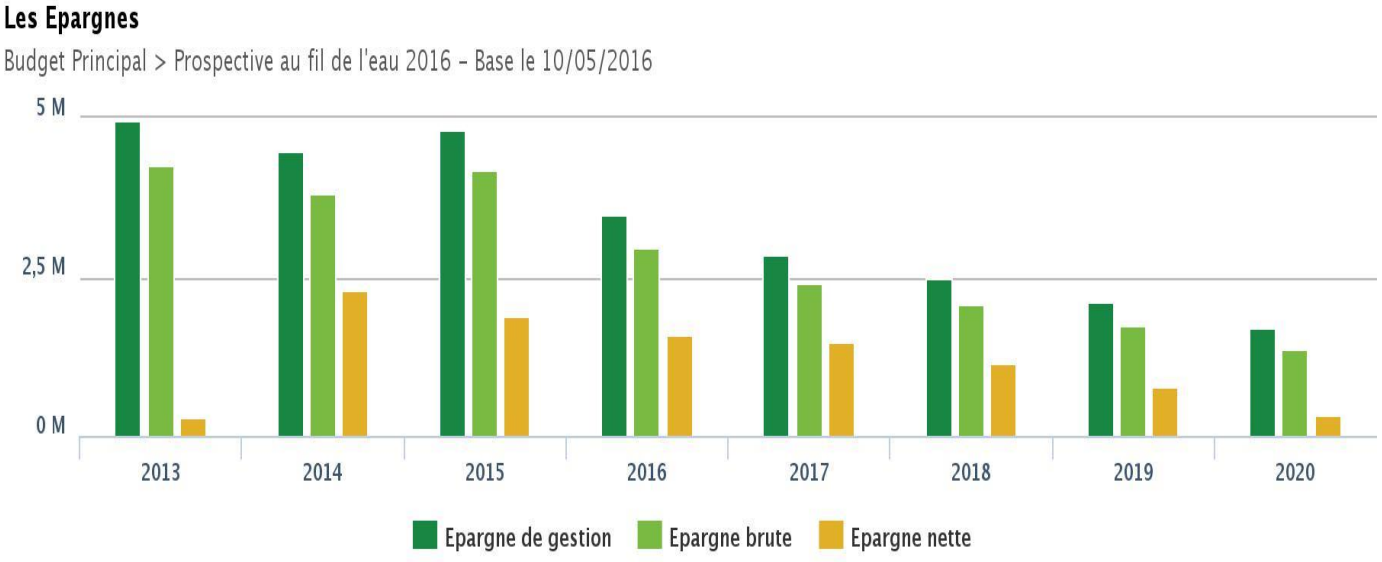

LA GESTION ACTIVE DE LA TRESORERIE

La gestion de la trésorerie des collectivités locales est marquée par deux règles fortes:

1. l'obligation de dépôt auprès du Trésor Public
2. l'absence de rémunération de ces dépôts

« sauf disposition expresse d'une loi de finances, les collectivités territoriales et leurs établissements publics sont tenus de déposer toutes leurs disponibilités auprès de l'Etat ». (Loi Organique relative aux lois de finances LOLF)

Qu'est-ce que la Gestion active de la Trésorerie ?

Elle consiste :

- à mettre en place un plan de trésorerie afin d'éviter de disposer de liquidités trop abondantes sur le compte du Trésor.

- à instaurer des délais de paiement très courts tout en garantissant un contrôle performant de la liquidation de la dépense. Ces mesures vertueuses permettent de donner une image positive à l'égard des entreprises qui auront une garantie de paiement rapide.

- à élaborer des procédures de marchés publics transparentes et respectées.

- à instaurer une gestion active de l'encours de dette permettant de modifier le stock de dette en fonction des opportunités et des conditions favorables du marché. Les objectifs principaux recherchés étant :
    - la réduction du montant des frais financiers payés
    - la simplification du mode de gestion de la dette et la réduction du coût

Les délais de paiements

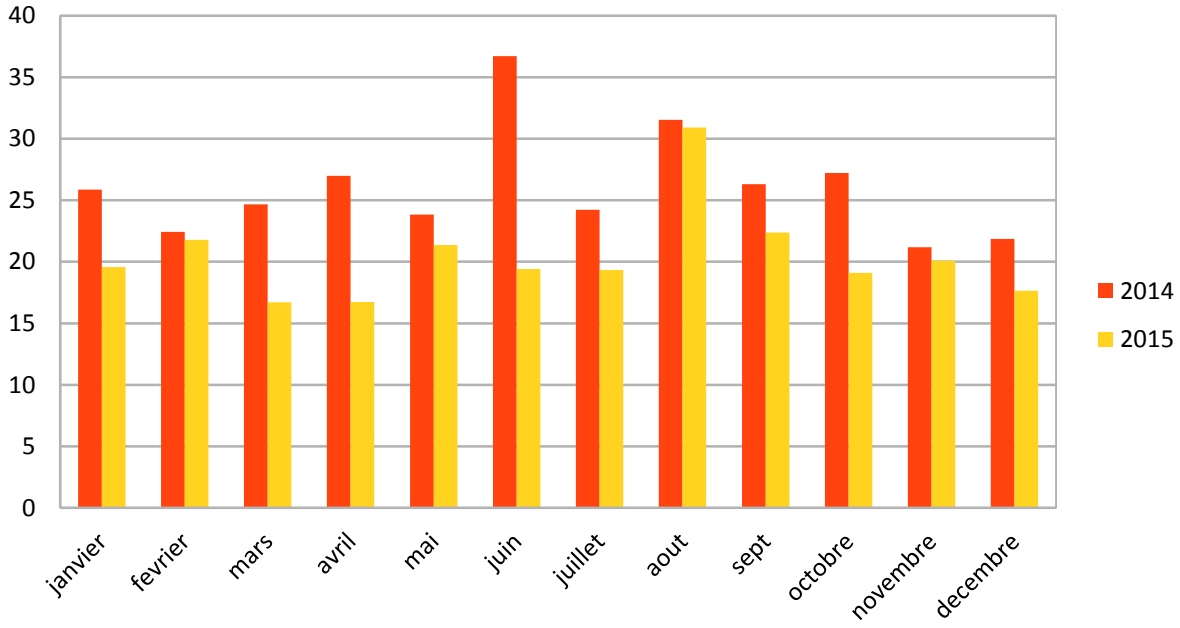

RAPPELS :

- le **fonds de roulement** (FDR) : c'est la différence entre les financements à long terme et l'actif immobilisé. Il sert à couvrir le **besoin en fonds de roulement** (BFR)

- **le BFR :** dégagé par le fonctionnement courant de la commune correspond au décalage pouvant exister entre le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes.

- **La trésorerie :** est constituée par l'excédent du fonds de roulement par rapport au besoin en fonds de roulement.

CONCLUSION

Les graphiques explicatifs « avant – après »

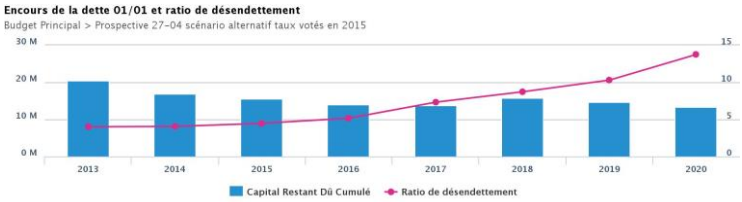

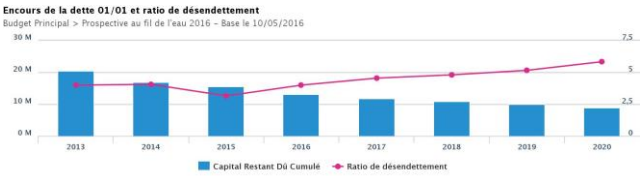

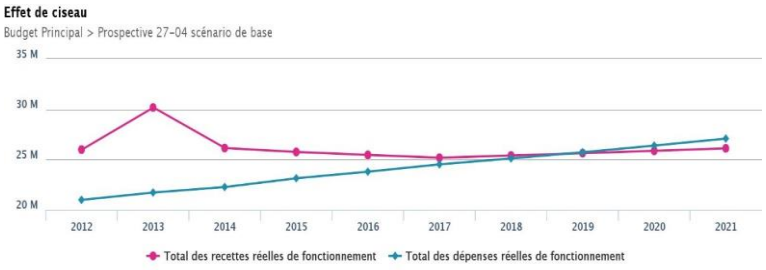

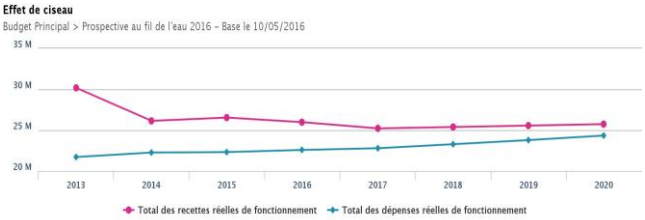

Chiffres-clés au 31/12/2015

L'analyse porte sur le budget Commune. Notre dette compte 32 emprunts contractés auprès de 3 groupes bancaires.

Caractéristiques de la dette au :	31/12/2015	31/12/2014
Votre dette globale est de	13 172 382 €	**14 456 359 €**
Son taux moyen s'élève à	3.85 %	3.99 %
Sa durée résiduelle moyenne est de	13 ans et 4 mois	12 ans et 9 mois
Sa durée de vie moyenne est de	7 ans et 8 mois	7 ans et 5 mois

La ville possède également le budget Port de Carnon.

Répartition budgétaire au :	31/12/2015	31/12/2014
Budget Commune	13 172 382,24 €	**15 456 358, 88 €**
Budget Port Carnon	2 307 452, 65 €	2 029 788, 53 €

Une dette très largement indexée à taux fixe…

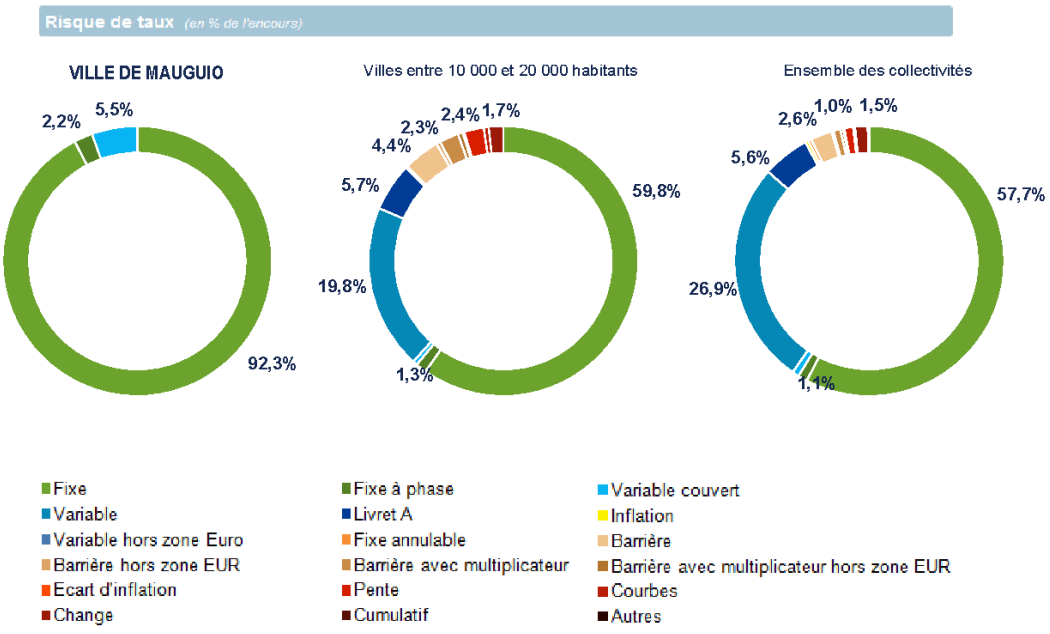

… pour une dette notée 100% 1A

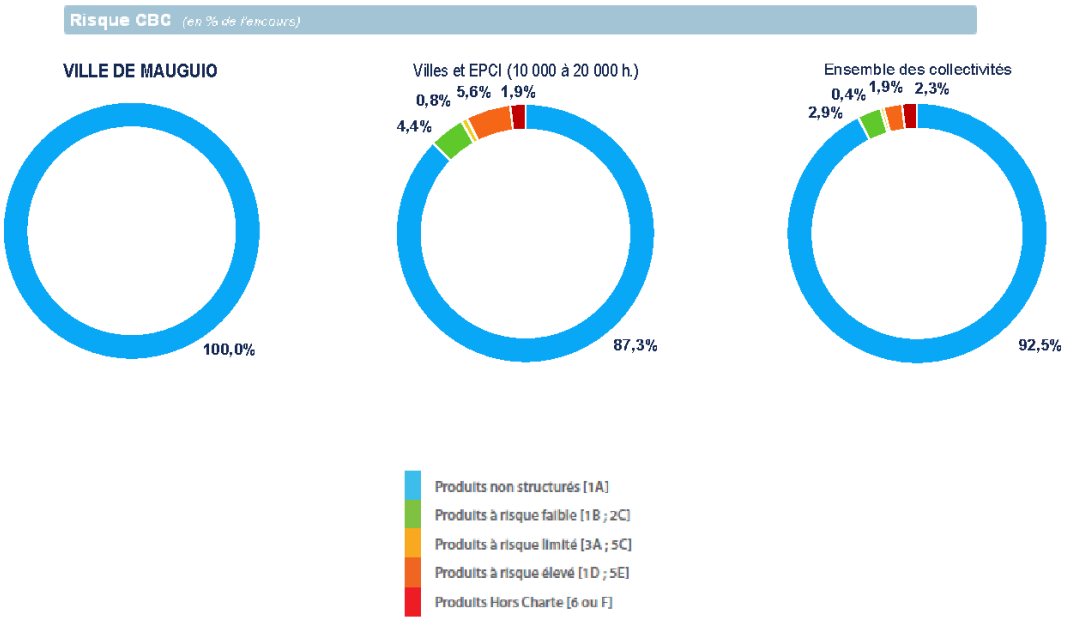

Un taux moyen supérieur à la moyenne de la strate

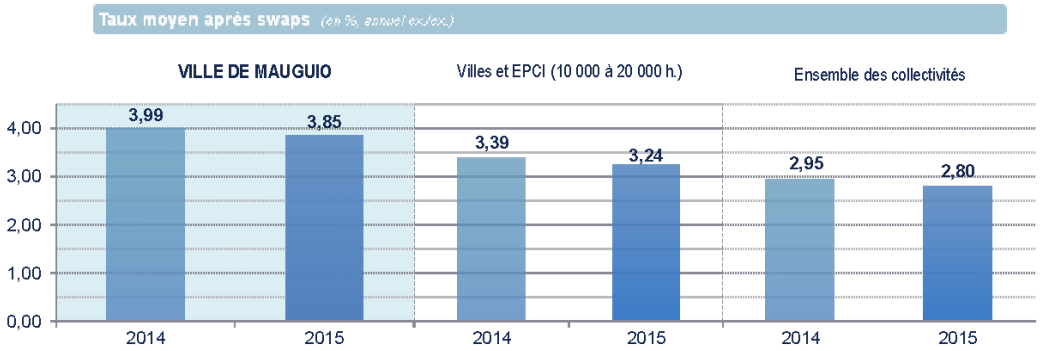

Une durée résiduelle plus courte que celle du panel

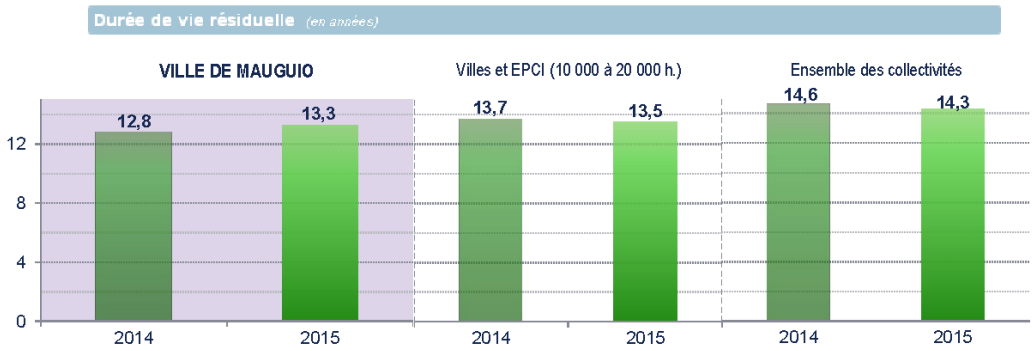

Ratio DGFiP : un ratio Encours de dette / Recettes de fonctionnement inférieur à celui de la strate

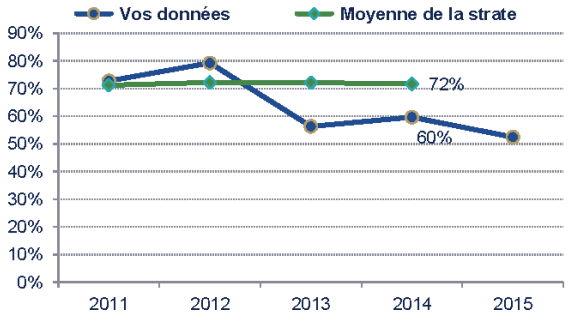

Encours de dette du budget principal / recettes réelles de fonctionnement au 31/12/N, en %. Sources : DGFiP et Finance Active.

Années	Encours au 31/12/N pour le budget principal	Recettes de fonctionnement
2011	19 135 351	26 309 642
2012	20 506 000	25 885 000
2013	16 985 000	30 159 000
2014	15 456 359	25 920 361

(Sources DGFiP et Finance Active)

Ratio DGFiP : un ratio de désendettement performant

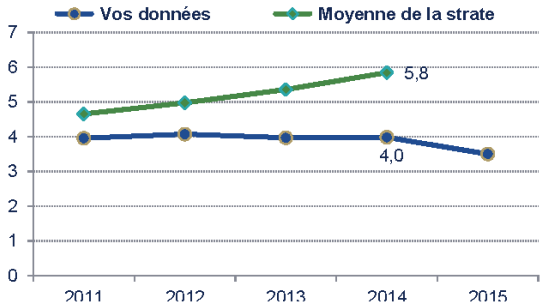

Encours de dette du budget principal / Capacité d'autofinancement brute, au 31/12/N, en années. Sources : DGFiP et Finance Active.

Années	Capacité d'autofinancement brute	Encours au 31/12/N pour le budget principal
2011	4 842 164	19 135 351
2012	5 040 000	20 506 000
2013	4 284 000	16 985 000
2014	3 884 707	15 456 359

(Sources DGFiP et Finance Active)

Ratios DGFiP : dette et annuité par habitant

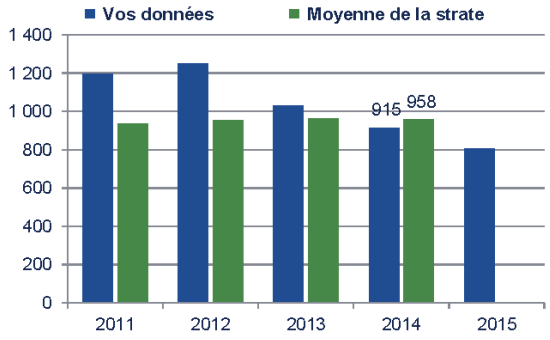

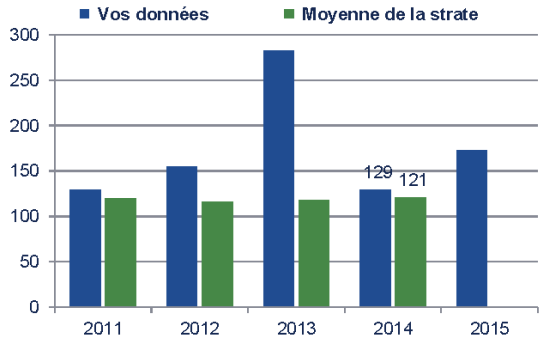

En euros par habitant. Ces données utilisent des sources DGFiP et Finance Active.

Années	Annuité pour le budget principal	Encours au 31/12/N pour le budget principal	Nombre d'habitants (Population totale INSEE)
2011	2 063 826	19 135 351	16 008
2012	2 537 000	20 506 000	16 385
2013	4 662 000	16 985 000	16 504
2014	2 184 158	15 456 359	16 888

(Sources DGFiP et Finance Active)

Structure de la dette au 31/12/2015

Taux moyen de la dette (taux annuel, base 30/360) : 3, 85%

Type de risque	Capital restant dû	% de l'encours	Taux moyen
Fixe	12 127 083 €	92,1%	4,03%
Fixe à phase	302 770 €	2,3 %	0,59%
Variable couvert	742 529 €	5,6 %	2,15%
Total	13 172 382 €	**100,0%**	**3,85%**

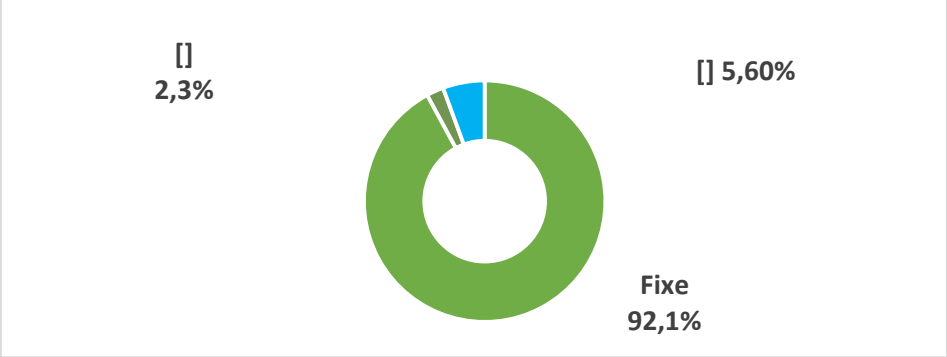

Répartition des risques (Charte de bonne conduite)

Dette selon la charte de bonne conduite

Taille de la bulle = % du CRD

Risque faible

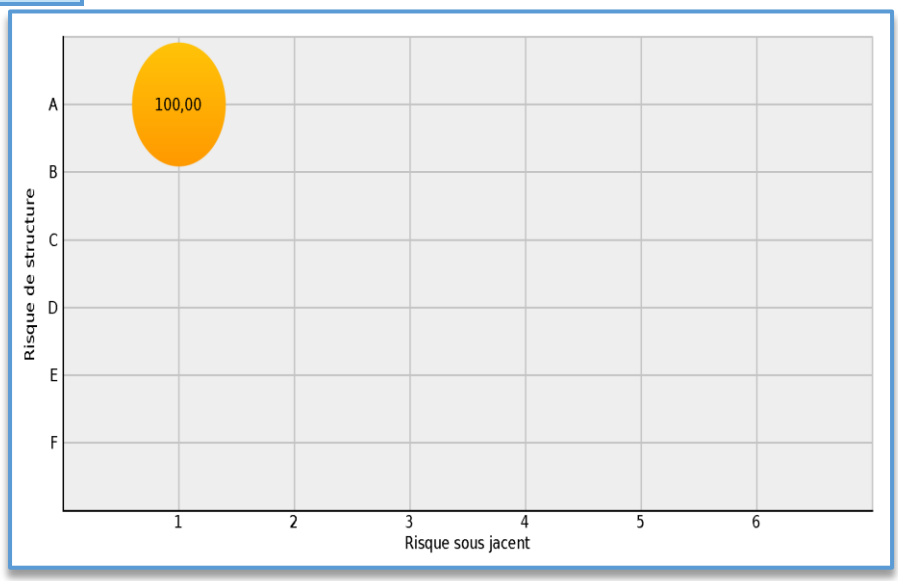

Risque élevé

Produits non structurés (1A) : 100,0%

Répartition de la dette par établissement prêteur

Le groupe Crédit Agricole (71,0%) est notre principal prêteur

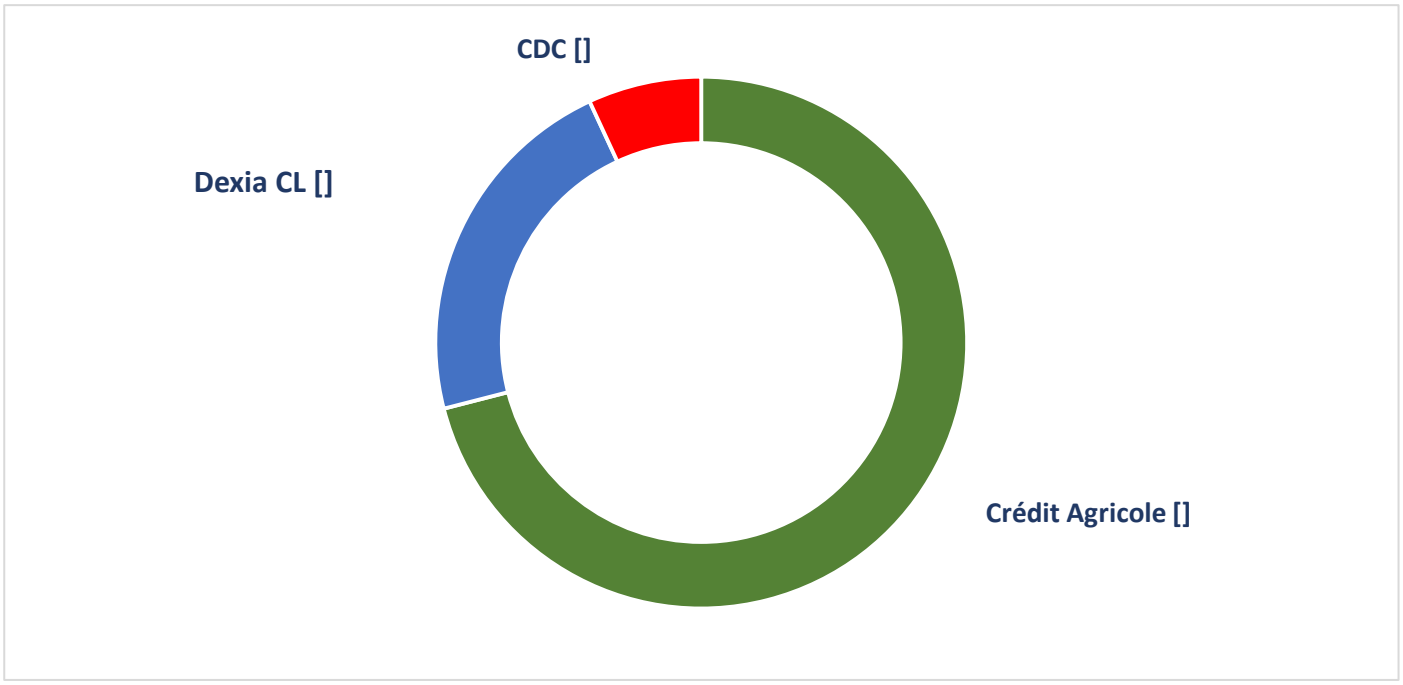

LE PORT DE CARNON

Le Port de Carnon est un service public à caractère industriel et commercial. Sa gestion et sa comptabilité répondent à des normes spécifiques différentes de celles qui s'appliquent à la commune. Le plan comptable du Port est la M4. Le budget du Port est soumis à l'impôt sur les sociétés, la contribution économique territoriale, la taxe sur le foncier bâti au même titre qu'une entreprise.

Le compte administratif 2015 permet de dégager un excédent de fonctionnement de 399 548,57 € et un excédent d'investissement de 161 260€.

Depuis 2014, le Port est une régie dotée de la seule autonomie financière. Son budget est autonome. La commune ne finance pas le budget du Port et inversement, le Port ne finance pas le budget de la commune.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

A -LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 241 508,66 €

Un taux de réalisation de 86% des dépenses de fonctionnement

Intitulé	Crédits ouverts	Crédits employés
Dépenses d'entretien, de fonctionnement	926 700,00	721 138,12
Dépenses de personnel	649 000,00	620 848,26
Autres charges de gestion courante	18 000,00	6 668,37
Charges financières (intérêts et ICNE)	72 000,00	67 767,82
Charges exceptionnelles	3 000,00	1 802,98
Dotations aux provisions pour risques	420 000,00	420 000,00
Impôts sur les bénéfices	130 000,00	71 036,00
Dépenses imprévues	10 025,76	
Dotations aux amortissements	380 000,00	332 247,11
Virement à la section d'investissement	25 000,00	
TOTAL DES DEPENSES	**2 633 725,76**	**2 241 508,66**

- **Charges à caractère général 721 138,12€**

  Les charges à caractère général regroupent la vente de carburant, les prestations de services, eau, électricité, fournitures de petits équipements, l'entretien des équipements portuaires, les contrats de maintenance, les impôts CFE et taxes foncières.

- **Les dépenses de personnel : 620 848 € (+2.5%)**

- Dépense de personnel : 618 092€.
- Une augmentation faible du au glissement vieillesse technicité, l'effectif reste constant (16 agents).
- Taxe d'apprentissage 2 756€.

- **Les charges financières : 67 767,82€**

  Des intérêts de la dette sont en diminution en 2015 (-81 578€) suite à l'extinction d'un prêt en 2014.
  Le gain budgétaire est de 13 811€.

- **Les dotations aux provisions : 420 000 €**

  2ème phase dragage entrée du port.

- **Impôt sur les bénéfices** : **71 036 € (132 846€ en 2014 baisse de 61 810 (-46%)**

  Un impôt sur les bénéfices en diminution.

- **Dotation aux amortissements : 332 247,11 €** (+50 000€)

  Une augmentation liée à l'intégration des travaux sur les pannes A et B .travaux livrés en 2015.

B – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 169 331.47 €

Intitulé	Crédits ouverts	Crédits employés
Prestation de services et locations	1 967 000,00	1 979 625,54
Variation de stocks		14 468,82
Autres produits de gestion courante	53 000,00	53 261,81
Produit exceptionnel	53 400,00	33 511,82
Reprise sur provisions	15 000,00	15 000,00
Dotations aux amortissements des subventions	73 600,00	73 463,48
Résultat d'exploitation reporté	471 725,76	
TOTAL DES RECETTES	**2 633 725,76**	**2 169 331,47**

Prestation de services et locations (emplacements à flots et au stockage à terre) : 1 979 625 €
Variation de stock : valorisation du stock de carburant au 31./12 :14 468€
Amodiation terrasse et terre-plein : 53 261 €
Produit exceptionnel : Remboursement de l'Impôt sur les sociétés sur les acomptes versés en 2014 et CFE : 30 270€
Reprise sur provision : 15 000€ pour clients douteux (dossier de succession vacant)
Dotation aux amortissements : 73 463.48€

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

A – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 077 726 €

Intitulé	Crédits ouverts	Crédits employés	Restes à réaliser
- Remboursement du capital de la dette	145 000,00	142 335,88	
- Frais d'études, concessions et droits assimilés	17 500,00	554,73	
- Acquisition de matériels, construction et aménagements spécifiques	118 900,00	107 271,49	
- Amortissements subventions d'investissement	73 600,00	73 463,48	
Réhabilitation des pontons GHI	764 500,00	734 597,00	29 900,00
Réhabilitation de la capitainerie	115 000,00		
Démol panne C créat° ponton D amgt quais	77 200,00	17 264,00	
Aménagement parc à bateaux	375 000,00	2 240,00	30 000,00
Aménagement du canal et abords	35 000,00		
TOTAL DES DEPENSES	**1 721 700,00**	**1 077 726,58**	**59 900,00**

B – LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 060 538 €

Intitulé	Crédits ouverts	Crédits employés	Restes à réaliser
Virement de la section de fonctionnement	25 000,00		
Excédent d'investissement capitalisé	227 650,89	227 650,89	
Subvention d'équipement	100 000,00	80 640,00	19 300,00
Reprise d'immobilisations			
Dotations aux amortissements	380 000,00	332 247,00	
Emprunts	770 000,00	420 000,00	
Résultat d'investissement reporté	219 049,11		
TOTAL DES RECETTES	**1 721 700,00**	**1 060 538,00**	**19 300,00**

Ce qu'il faut retenir : En 2015 les dépenses relatives à l'entretien du Port de Carnon se poursuivent, dragage, étude pour réhabilitation de la Capitainerie, Aménagement du Parc à bateaux. Ces dépenses sont financées par les recettes d'exploitation du Port de Carnon

TABLEAU DE SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

FONCTIONNEMENT

Recettes de l'exercice	2 169 331,47
Dépenses de l'exercice	2 241 508,66
Excédent de l'exercice	-72 177,19
Excédent antérieur	471 725,76
Excédent global	399 548,57

Excédent global	**399 548,77**

INVESTISSEMENT

Recettes de l'exercice	1 060 538,00
Dépenses de l'exercice	1 077 726,58
Excédent de l'exercice	-17 188,58
Excédent antérieur	219 049,11
Excédent de clôture	201 860,53
Dép. engagées non mandatées	59 900,00
Rec. notifiées non encaissées	19 300,00

Excédent de financement total	**161 260,53**

RESSOURCES

RESSOURCES HUMAINES

OPTIMISATION DES EFFECTIFS

Effectifs statutaires (fonctionnaires et stagiaires)

La collectivité met en place une politique de gestion des effectifs qui a pour objectif d'optimiser les emplois au sein de ses services. Par exemple, à chaque départ d'agent (retraite, mutation…), le poste occupé n'est pas systématiquement remplacé tel qu'il existait mais est réétudié en concertation avec les chefs de service afin par exemple de mutualiser des compétences, voire de mettre en œuvre des nouvelles organisations du travail.
Ainsi, entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015, 20 départs d'agents titulaires ont été constatés et 9 recrutements ont été opérés sur la période, ce qui a permis de dégager des économies. Cependant, certaines procédures de recrutement débutées en 2015 se poursuivent sur l'année suivante et impacteront la masse salariale en 2016.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La gestion des rythmes scolaires a été transférée au 1er septembre 2015 vers l'Agglomération du pays de l'Or.
Sur l'année 2015, la réforme des rythmes scolaires a impacté la masse salariale du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015, ce qui explique l'augmentation des dépenses de frais de personnel des agents non titulaires en 2015 par rapport à 2014.

CHARGES SOCIALES

Chaque année, des augmentations de cotisations sociales servant à financer les régimes sociaux et de retraite sont supportées par les employeurs locaux.
Des augmentations des cotisations retraites ont concerné les deux régimes suivants :

- Caisse de retraite des fonctionnaires (CNRACL)
- Caisse de retraite des agents non titulaires (IRCANTEC)

HEURES SUPPLEMENTAIRES

La volonté de limiter le recours aux heures supplémentaires a permis une économie de 32 000 € sur l'année.

SAISONNIERS

La Mairie de Mauguio-Carnon voit sa masse salariale augmenter pendant la saison estivale par le recrutement d'agents saisonniers, principalement dans le cadre de la surveillance des plages (SNSM).
Sur 2015, le coût total des saisonniers s'est élevé à 525 000 €, soit une diminution de 21 000 € par rapport à 2014.

GVT 3.5%

Les dépenses de personnel tiennent compte des déroulements de carrière des fonctionnaires, que ce soit les avancements d'échelon ou les avancements de grade et promotions internes.

Formation

Le budget formation du personnel de la collectivité reste conséquent, nécessaire au développement des compétences de ses agents.
En 2015, des formations intra, payantes, ont été organisées dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité, en informatique (logiciels métiers, bureautique) et en management.
Les changements d'affectation se sont également accompagnés de formations de professionnalisation afin d'aider les agents dans leur nouvelle prise de fonction.

MARCHES PUBLICS

LE CONTEXTE

L'année 2015 a été marquée par une montée en puissance du service se positionnant comme un service « ressources » au sein de l'administration communale.

Délivrant des conseils sur la stratégie d'achat, sur le montage de dossiers complexes ou encore sur le renouvellement de procédures récurrentes, les agents du service travaillent en transversalité.

LES CHIFFRES CLÉS

- 95 procédures ont été lancées dont 2 délégations de service public
- 1 commission MAPA par semaine
- 1193 courriers envoyés
- 59 entreprises héraultaises, 6 entreprises régionales et 47 entreprises nationales ont conclu des marchés avec la commune

LES ACTIONS MENÉES EN 2015

Dans un souci de respect de la transparence des procédures, d'égalité de traitement des candidats et de liberté d'accès à la commande publique, le service a décliné plusieurs actions :

La liberté d'accès à la commande publique : les avis d'appels publics à la concurrence sont publiés au BOAMP, publication nationale qui permet une diffusion élargie mais aussi sur des supports de publicité de proximité ou spécialisés.

La transparence des procédures : les entreprises ont connaissance des choix et des justifications techniques qui ont conduit le pouvoir adjudicateur à ne pas les retenir (disposition non obligatoire) et disposent d'un délai de 11 jours pour introduire un éventuel recours contentieux avant la notification du marché.

L'accélération des délais de paiement : la prise en charge des factures est rapide et permet d'entretenir avec les entreprises une relation de confiance.
Un délai de paiement exemplaire inférieur à 20 jours

Les clauses sociales :
Ce dispositif permet d'accéder à l'emploi aux personnes qui en sont éloignées.
L'insertion de cette clause dans les marchés publics est réalisée en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Petite Camargue.

En 2015, cette clause a été prévue dans 3 marchés ce qui a représenté 197 heures.

Les clauses environnementales :
Cette clause vise la réduction de l'impact environnemental des achats.

Il a été prévu un recyclage des bornes du Port de Carnon dans le marché de remplacement de celles - ci, une réutilisation des déchets produits lors de la taille des platanes pour du paillage, du recyclage de matériel informatique dans le marché de fournitures informatiques.

RELATIONS PUBLIQUES, COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

ACCUEIL ET ETAT-CIVIL

LE CONTEXTE

L'année 2015 a été marquée par l'amélioration et la modernisation du traitement des dossiers, et l'harmonisation des tenues vestimentaires des agents. Ce service a également adapté ses horaires avec notamment une ouverture élargie le mardi, et mis en place un nouveau secteur « Allo Mairie ».

Le point positif est, sans aucun doute, la mise en place d'horaires élargis le mardi soir jusqu'à 19 h, permettant aux administrés ayant des obligations professionnelles en journée d'accomplir toutes leurs démarches (passeport, CNI, etc.) le soir en semaine, ou le week-end puisque le service est également ouvert le samedi de 10h à 12h.

Le service « Allo Mairie », mis en place en février 2015, est un guichet unique pour toutes les demandes d'intervention des administrés sur le domaine public. L'objectif est de simplifier l'accès au service public, de gagner en réactivité.

LES CHIFFRES CLÉS 2015

9 agents :
- 1 chef de service
- 3 agents à l'accueil de Mauguio
- 2 agents à l'accueil de Carnon
- 1 agent au département Etat civil
- 1 agent au secteur « Allo Mairie »
- 1 agent polyvalent

Dossiers traités à l'accueil de Mauguio :
- 1 230 cartes d'identité
- 1 372 passeports
- 1 542 cartes grises
- 104 permis de conduire
- 55 attestations d'accueil
- 168 recensements militaires
- 404 macarons (parkings Carnon)

Dossiers traités à l'accueil de Carnon :
- 319 cartes d'identité
- 483 passeports
- 396 cartes grises
- 33 permis de conduire
- 38 attestations d'accueil
- 22 recensements militaires
- 12 macarons (parkings Carnon)
- 1 200 réservations de salles municipales

Département Etat Civil :
- 71 mariages
- 1 naissance sur la commune
- 124 naissances hors commune de parents domiciliés à Mauguio
- 33 naissances hors commune de parents domiciliés à Carnon
- 10 baptêmes civils
- 93 transcriptions de décès
- 69 actes de décès sur la commune
- 38 ventes de concessions
- 909 actes (naissance, mariage, décès) délivrés

Secteur « Allo Mairie »:
- 912 Demandes de renseignements
- 299 interventions sur Mauguio
- 136 interventions sur Carnon
- TOTAL : 1 347 sollicitations

TRADITIONS

LE CONTEXTE

Le service a en charge la mise en œuvre de la politique culturelle municipale traditionnelle en organisant le calendrier taurin, ainsi que des manifestations populaires et gratuites. Le service apporte également un soutien technique, organisationnel et financier aux associations traditionnelles.

LES CHIFFRES CLÉS

- **5** manifestations populaires dans l'année dont la Romeria sur 3 jours et la fête votive sur 9 jours, mobilisant plusieurs services municipaux (SLE, communication, techniques, cérémonies, police …).
- **89 manifestations taurines** organisées dans les arènes.

LES ACTIONS MENÉES EN 2015
En fonctionnement :

Ouverture de la Temporada

- Organisée par la Ville en partenariat avec l'UTM, cette manifestation marque l'ouverture de la saison taurine.
- 6 manifestations de rue et un Trophée des As organisé par la Ville aux Arènes, une exposition à l'ancienne Ecole Prévert par le club taurin Le Melgueil.

Romeria Del Encuentro

- Organisée en hommage à **l'identité espagnole de la Ville,** la **Romeria se veut avant tout porteuse de sens, de culture et d'authenticité.**
- Animations musicales, village andalou, concours de sévillanes, corrida, procession et scènes ouvertes aux associations locales.

- Nouveauté 2015 : l'organisation d'une soirée prélude aux Arènes pour dévoiler le programme. 250 personnes présentes.

- Présence d'un stand Ville sur le Village Andalou pour faciliter une appropriation de la manifestation.

14 juillet

- **Trophée de l'Avenir, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal.**

Fête votive

- Fortement identitaire, elle répond à une volonté de partager avec la population une histoire intergénérationnelle et des traditions. Plusieurs journées thématiques : **journée de la saladelle, journée à l'ancienne, journée de la jeunesse, journée de l'aficion.**
- **745 jeunes inscrits** dans les bandes répertoriées par la Ville.
- Organisation d'une Longue.

Bouvine

- La défense et la valorisation de la culture taurine sont un axe fort de la politique culturelle traditionnelle.
- Gestion du calendrier des courses camarguaises, du partenariat avec les clubs taurins, avec la Fédération française, régie d'avances et de recettes des courses.
- 57 courses d'entraînement, 6 courses de ligues, 10 trophées de l'avenir, 5 trophées aux As, 8 toros-piscines, 1 course étalon, 1 taureau jeune, 1 finale école des raseteurs
- Organisation d'une **journée de sensibilisation à la culture taurine pour les scolaires : 517 enfants** du CP au CM réunis aux arènes.

En investissement :
Acquisition du tableau de la Romeria 1 000 €

TOURISME

La fréquentation sur l'année touristique 2015 est de 69000 visiteurs et en augmentation juin et juillet par rapport à 2014.
Fréquentation de notre accès internet : 89 240 Visiteurs
Accès wifi : **6056** d'avril à octobre 2014
Progression des statistiques de notre page FaceBook avec **1219 Fans.**

I. Répondre aux attentes personnalisées du public en 2015 nouveaux services :

✓ Refonte de notre site internet
✓ Accueil en mobilité pour capter de nouveaux flux en allant au-devant de la clientèle via le gyropode segway

II. Informer

Supports papier édités en 2015
4000 guides touristiques
9000 plans
1000 guides meublés
10000 guides festivités
8000 Dépliants : Balades naturalistes, festi'mômes

- Refonte du site internet + Espace pro + meilleure visibilité sur le site de : la boutique, Carnon Accessible et Carnon en Famille.
- Téléchargements de nos brochures sur le site internet

Orientation pour 2016
- Réduire la production de supports papier (téléchargement, QRcod)

III. promouvoir

✓ Progression des balades naturalistes « le sentier du Cabanier » 150/pers/an en moyenne
✓ Vente de produits AOC dans la boutique
✓ Achats d'espace presse + e-marketing

IV. Animer

✓Festi'mômes –
✓Partenariat avec la Médiathèque dans l'organisation de soirée spectacle thématique (tango y flamenco) – de nouveaux projets prévus pour 2016.
✓Organisation du programme des festivités avec ateliers thématiques à destination du jeune public (peinture, graph, théâtre…)
✓Les heures classiques – Concerts classique sur le port et à l'église

Participation et soutien aux animations :
✓ «Harley Carnon tour » organisée par l'association des commerçants du port – 29 mai
✓ Fête de la Mer organisée par la capitainerie, la Mairie et l'Office de tourisme – 20 juillet

Programme des visites :
✓visites du centre historique de Mauguio en juin/juillet et août
✓Organisation des « jeudis de l'environnement » balades naturalistes au bord de l'étang de l'OR avec le SYMBO – juillet et août
✓Organisation des ateliers « les trésors du littoral » avec l'association Label Bleu – à la découverte du littoral et de ses trésors – juillet et août
✓Expositions présentées par le SYMBO dans le Centre administratif : « des richesses à préserver », « zéro pesticide », « étang de l'or ».

V. Qualifier

Missions de coordination des acteurs touristiques locaux
✓ Réunion de présentation du nouveau site internet (mars 2015)
✓Réunion de sensibilisation aux labels et notamment le label Clévacances
✓Création d'une newsletter trimestrielle
✓Mise en place d'un éductour à destination des socioprofessionnels, en

collaboration avec la Chambre d'agriculture et la POA autour des producteurs du territoire (vignerons, maraîchers, brasseur, manadier….) visites des sites et caveaux et dégustations

Tourisme et handicap

Principaux objectifs de la politique

Adhérer au Plan de développement Tourisme et Accessibilité des territoires de l'Hérault, pour l'accompagnement des professionnels et des collectivités à structurer une offre de séjour, plus attractive aux yeux d'un large public regroupant l'ensemble des clientèles en situation de handicap, les personnes âgées et les clientèles familiales ⇨mise en œuvre d'un nouveau concept de « territoire touristique adapté » permettant de mobiliser les collectivités territoriales, leur Office de tourisme et d'assurer avec leurs services techniques la continuité de la chaîne du déplacement garantissant l'accès aux sites, loisirs, hébergements, services, commerces et transport dans la plus grande autonomie des usagers;
⇨Politique des « vacances pour tous » et la « mer ouverte à tous ».

RELATIONS INTERNATIONALES

Le contexte

- La Ville de Mauguio Carnon est jumelée avec quatre communes :

✓ Lorca en Espagne depuis 1999
✓ Djebock au Mali depuis 2003
✓ Midoun en Tunisie (île de Djerba) depuis 2005
✓ Boves en Italie depuis 2009

- La Ville a par ailleurs signé un protocole d'amitié avec Pausesti Maglasi (Roumanie) en 1997

Les chiffres clés 2015

- **4 déplacements en 2015** :

✓ à Boves en avril pour la commémoration de la libération de l'Italie en 1945,
✓ à Boves en mai à l'occasion d'un échange entre chorales,
✓ toujours à Boves en septembre pour les cérémonies du souvenir de la 2nde Guerre mondiale organisées chaque année
✓ à Midoun en octobre afin de relancer la coopération et apporter une expertise en matière paysagère et de finances

- **2 accueils de délégations des villes jumelles** :

✓ l'une venant de Lorca à l'occasion de la Romeria en juin,
✓ l'autre de Boves afin d'intervenir lors des manifestations patriotiques autour du 11 novembre

- **Réception en mai d'une classe d'élèves de la ville allemande de Wiesloch,** en échange scolaire avec le collège de l'étang de l'Or

Les actions menées en 2015

En fonctionnement

Envoi de matériel informatique et sportif à deux associations de Midoun à hauteur de 1.500 € : l'Union Tunisienne d'Aide aux Insuffisants Mentaux (UTAIM), et l'Espoir sportif de Midoun (football)

En investissement

Pas d'investissement en 2015.

SECURITE ET PREVENTION DES RISQUES

POLICE MUNICIPALE

LE CONTEXTE

Faisant suite à de nombreuses sollicitations de la part des administrés notamment en matière de police de proximité, l'année 2014, et il sera de même pour les années à venir, nous a obligé à modifier le sens et le but de nos patrouilles et de ce fait à modifier notre mode de fonctionnement. Il fallait en plus que ce service soit également effectif à Carnon.

PRESENTATION

- 21 agents
- 1 service en roulement sur 4 équipes
- 1 service
- 3 ASVP

SERVICE

De 7h à 20h en hiver.
De 6h à 1h de juin à fin août.

LE PROJET POLITIQUE

1) Assurer la sécurité des biens et des personnes.
2) Accentuer la visibilité de nos équipes.
3) Investir davantage le terrain et les lieux sensibles.

LA MISE EN PLACE DU PROJET

- Développer davantage la proximité en multipliant les patrouilles pédestres et VTT sur l'ensemble des secteurs et amener de la polyvalence pour chacun des agents.
- Sectoriser la commune Mauguio et Carnon avec pour chaque secteur des agents responsables. Ces agents assurent quotidiennement l'échange avec l'administré et relève tout fait particulier à traiter.
- Renforcement quotidien des effectifs de Carnon par une équipe de Mauguio se déplaçant sur site de 9h à 16h puis de 18h à 20h.
- Contrôle quotidien des habitations recensées pour les «opérations tranquillité vacances».
- Proximité sur les commerces et zones d'activités.
- Ouvertures et fermetures des parcs et jardins et sécurisation des lieux concernés.
- Faire évoluer le service de la vidéo protection avec
  - 1 opérateur supplémentaire améliorant la coordination entre la société désignée et les acteurs mairie
  - Définir les référents

LES ACTIONS DE PROXIMITES MENEES

- Patrouilles pédestres : 955
- Patrouilles VTT : 640
- Contrôle des OTV : 120
- Actions de proximité commerces : 252
- Assistance aux personnes : 61

LES AUTRES CHIFFRES CLEFS EN GENERAL

- Nombre total de Timbres Amendes : 3743
- Vidéo protection :
  - 22 réquisitions
  - 30 h d'extraction
- PV Urbanisme : 20 procédures en cours et 11 procédures réglées
- PV Environnement : 1 en cours et 11 procédures réglées
- Fourrière Véhicules : 304
- Fourrière animale : 57
- Chiens dangereux recensés : 18 (2èmecat)
- Interventions tapage, accident, Vols et divers : 500
- Procès-verbaux, rapports de : constatation, contravention, délit, information, interpellation : 119

La police municipale dans son action de proximité et de prévention c'est aussi au total 15 manifestations importantes encadrées et sécurisées soit 1830 h (Fête votive, Romeria, Temporada, Elections des miss, Manifestations sportives et culturelles).

- Sécurisation des plages et des activités nautiques de la station balnéaire.

CULTURE ET PATRIMOINE

CULTURE

LE CONTEXTE

Le service a en charge la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville pour répondre aux objectifs suivants : accès du plus grand nombre à la culture, valorisation de l'identité de la commune et de la qualité de vie locale, proximité.

LES CHIFFRES CLÉS

- **60** manifestations annuelles
- Plus de **10 000** participants aux diverses actions ou animations
- Budget fonctionnement : 80692 €

LES ACTIONS MENÉES EN 2015

En fonctionnement

Volet arts plastiques et visuels

- **5 expositions** au sein de la Galerie d'art Morastel (300 m²) pour en moyenne 4 semaines chacune.
- Axes d'orientation : **valorisation de l'art contemporain, médiation vers un public familial** autour d'animations tout public et gratuites (visites, ateliers, conférences, spectacles…)
- Expositions artistiques estivales à la Salle des cistes de Carnon

Volet patrimonial

- **Réhabilitation du Château** : validation de l'APS, restauration sans ouverture en tant que Centre d'Interprétation. **Adhésion à la Fondation du patrimoine.**
- **Animations** : Rencontres Généalogiques et Historiques, Journées du Patrimoine, visites mensuelles gratuites (non renouvelées à partir de septembre 2015), visites scolaires et de groupes.
- **Les archives** : 96.3 mètres linéaires (ml) de versements, 52.48 ml d'éliminations, 430 ml d'archives définitives conservées.

Volet spectacle vivant

- Diffusion de spectacles tout public et jeune public au Théâtre Bassaget,
- Nouveauté 2015 : **diffusion de spectacles familiaux**
- **Recettes de la billetterie des**
- Diffusion de spectacles hors les murs dans le centre historique.

Volet Soutien à la création

- **Participation à la création d'œuvres plastiques ou de spectacle vivant** par des aides financières et des mises à disposition de lieu.
- **Spectacle vivant** : deux compagnies de danse et une compagnie de théâtre
- **Arts plastiques** : Agathe David à la Galerie d'art en partenariat avec le FRAC.
- Lieu de résidence d'artistes : La **Krèche Fabrique Artistique** qui accueille de manière permanente 4 compagnies, dont Korzeart, nouvelle venue en 2015.

Volet actions éducatives et pédagogiques

- 2 772 élèves participants : visites d'expositions, spectacles, ateliers de pratiques artistiques, rencontres avec des artistes, tous les niveaux de la maternelle au collège sont concernés.
- **Pass'Culture** avec le Collège : 60 élèves

Autres manifestations

- **Cinéma mensuel** au Théâtre Bassaget, avec une séance supplémentaire destinée aux plus jeunes pendant les petites vacances scolaires
- **Fête de la musique :** programmation de professionnels et d'amateurs, participation des associations locales

En investissement

Acquisition d'œuvres (1 000 €)

MEDIATHEQUE GASTON BAISSETTE

Le contexte

- Le fait majeur en 2015, réside dans l'extension des horaires d'ouverture de la Médiathèque qui passe à **30h /semaine**.
  L'analyse des établissements des villes de 15000 à 25000 habitants donne une moyenne de 26h/ semaine.

- Une nouvelle version, plus ergonomique du portail des médiathèques a été développée en interne.

Les chiffres clés 2015

- **2780** : Nombre d'abonnés fréquentant activement a Médiathèque. Des chiffres en légère régression mais avec une forte progression chez les **0-14 ans**

- Un budget action culturelle en baisse.

- Une forte augmentation de la fréquentation du public adolescent, et des seniors (offre spécifique pour les adolescents, clarification des collections pour les seniors)

- **109.832** : Nombre de documents prêtés (très légère baisse, très inférieure aux moyennes nationales).

- **80** accueils de classes primaires, et 22 interventions au collège de l'étang de l'Or

Les actions menées en 2015

En fonctionnement

1 - Acquisitions de documents

- Livres, CD, DVD : **53.000 €**
- Ressources Numériques : **7.000 €**
- Abonnements : **6.500 €**

2 – Action culturelle : **12.000 €** pour l'ensemble de la programmation avec intervenants extérieurs.

- Actions à destination du public jeunesse (y compris scolaires) : **5.800 €**
- Actions à destination du public adulte (ou tout public) : **6.200 €**

A ces actions se rajoutent les rendez-vous réguliers ou ponctuels animés toute l'année par l'équipe de la Médiathèque.

En investissement

Pas d'investissement en 2015.

EDUCATION

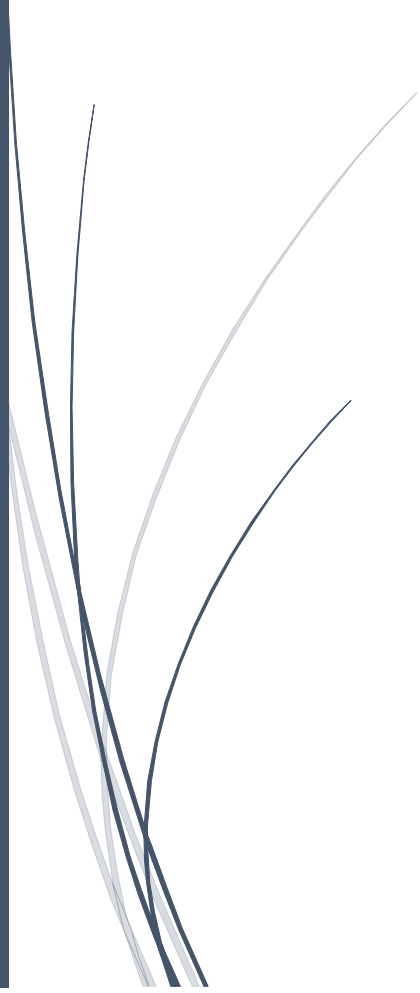

EDUCATION

LE CONTEXTE

La gestion des affaires scolaires de la commune est orientée autour des valeurs d'éducation et de favorisation des conditions d'accueil des enfants scolarisés.

LES CHIFFRES CLÉS

- Budget de fonctionnement écoles maternelles: 82 461 € (hors RH)
- Budget de fonctionnement écoles élémentaires: 144 124 €
- Subventions coopérative scolaires : 7 180 €
- 11 écoles en gestion communale (5 maternelles, 5 élémentaires, Vauguières)
- 1 école en gestion SIVU
- 1 école en gestion privée
- Effectifs de maternelle : 23 classes (613 enfants)
- Effectifs d'élémentaire : 42 classes (1 089 enfants)
- **Soit 1 702 enfants scolarisés sur le territoire**

LES ACTIONS MENÉES EN 2015

En fonctionnement

Secteur pédagogique :

Organisation des spectacles de Noël pour tous les élèves de la commune (3 spectacles) et du passage du Père Noël dans les écoles maternelles

Classes découvertes et classes de neige:

- La commune laisse à chaque école, le libre choix du lieu de séjour, dans des centres d'hébergements agréés par l'éducation nationale
- Participation financière à ces projets à hauteur de 2/3 du coût du séjour pour les classes de neige, et 1/3 pour les classes de découverte.
- 10 classes sont parties en classes de découverte ou de neige en 2015.

Mise en place de la réforme des rythmes scolaires (année scolaire sept 2014 - juin 2015)

La réforme des rythmes scolaires a été déployée autour de cycles thématiques adaptés aux tranches d'âge des enfants (sport, artistique, culture, jeux). Le dispositif était piloté par la municipalité pour les écoles de Mauguio (hors Garrigues), et par l'agglomération du Pays de l'or pour les écoles de Carnon jusqu'au 3 juillet 2015. Depuis la rentrée de septembre 2015, ces compétences sont exercées par la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or.

- 50 animateurs
- 9 coordonnateurs

Autres actions menées :

Goûters de Noël offerts à tous les enfants scolarisés

Intervenants scolaires :

- Action destinée à favoriser la diversification éducative et rechercher un éveil des enfants (danse, chants, poterie, théâtre…)

Initiation à la voile **:** Stage d'initiation voile offert chaque année à tous les CM2 de la commune (excepté l'école privée Notre Dame)

Secteur équipement :

Gestion des commandes de mobilier – petit équipement

Gestion des commandes de fournitures scolaires

- Dotation de 42.50 € par enfant + 150 € pour la direction allouée chaque début d'année scolaire + 480€ par école (bibliothèque et pédagogie) + 100€ par école (documentation et abonnement)

SPORTS

SPORTS

LE CONTEXTE

Plusieurs axes d'intervention définissent la politique sportive territoriale :

- un service des sports **relais** entre acteurs de terrains permettant une réponse aux attentes et évolution des pratiques.
- un service des sports **gestionnaire** des installations, proposant des équipements sécurisés, adaptés aux sports loisirs et compétitions
- un service des sports **aménageur** d'espaces de pratiques.
- un service des sports **acteur éducatif** du territoire.

LES CHIFFRES CLÉS

- Budget fonctionnement : 88 525€
- Budget investissement : 469 500€
- 218 800€ de subventions allouées au secteur sportif, et 38 285€ pour des acquisitions de matériel, bateaux etc.
- 85 associations
- 18 sites sportifs
- 97 manifestations annuelles organisées en lien avec le secteur associatif et le Service de Logistique Evènementielle

LES ACTIONS MENÉES EN 2015

EN FONCTIONNEMENT

Secteur pédagogique

Vacances sportives :

Stages sportifs adressés aux 8-16 ans pendant les vacances scolaires (hors Noël) :

- 13 semaines d'activités
- Coût pour les familles : 50€ la semaine
- 1 101 enfants accueillis
- Un budget de 103 564€
- En 2015, pérennisation du dispositif de transports des enfants entre Mauguio et Carnon lors des 7 semaines d'été

Secteur évènementiel

Fête du sport :

- Manifestation centrée autour des valeurs de bien-être, vivre ensemble, pratique sportive.
- 1 177 inscrits aux épreuves
- 2 339 participants aux initiations
- 3 comités de pilotages
- 228 bénévoles
- Un budget de 28 544€, dont 4 500€ de partenaires

Eté sera sport :

- Dispositif d'animations sportives gratuites visant à promouvoir l'activité sportive l'été à Carnon (plage Cassan)
- 2 449 participants, dont 43% résidant dans la commune
- Un budget de 8 565€

Secteur équipement

- 18 équipements sportifs couverts et de plein air répartis sur le territoire.
- Plus de 400 heures d'ouverture de créneaux hebdomadaires.
- Travail étroit avec les services techniques pour la gestion des installations.

Secteur associatif :

- Une collaboration étroite est menée avec l'ensemble des associations et acteurs de terrains : utilisation et amélioration des équipements, soutien aux projets évènementiels, attribution de subventions, aide au montage de projets, conseil….
- 85 associations sportives unisport
- 1 association multisports
- 7 030 licenciés
- 218 800€ de subventions attribuées.

EN INVESTISSEMENT

Equipement :

- Rénovation du terrain synthétique de football à Mauguio (400 000€)
- Mise en conformité électrique gymnase
- Sécurisation de l'accès au terrain pelousé

SOLIDARITES

ACTION SOCIALE ET CCAS

LE CONTEXTE

La région Languedoc Roussillon cumule un taux de chômage élevé et un nombre de bénéficiaires du RSA plus important que la moyenne nationale. La commune de Mauguio Carnon est également touchée par cette précarité, en particulier sur la station de Carnon.
En effet, des personnes et familles avec des revenus modestes et des situations sociales difficiles, quand elles arrivent dans le département, s'installent dans de petits logements saisonniers à des prix abordables mais inadaptés, car prévus pour la saison estivale. Souvent sans moyen de locomotion, elles ont des difficultés à prétendre à une insertion sociale et professionnelle durables.

LE PROJET POLITIQUE SOLIDARITES

- Préserver la qualité de vie et de l'environnement.
- Faire se rencontrer, comprendre, connaître, construire ensemble dans le respect de la vie de chacun.
- Permettre à chacun d'avoir sa place à chaque étape de sa vie.
- Accompagner les personnes pour les aider à être actrices de leur parcours de vie.

LE PROJET DE SERVICE DU PJS

I/ Le Pôle Jeunesse et Solidarités : une entité institutionnelle répondant aux missions inhérentes aux différents champs de l'action sociale : Prévention, Education, Accompagnement.

Depuis 2014 un Pôle de la Jeunesse et des Solidarités est créé, regroupant :

- Le service Jeunesse et Médiation
- et le Centre Communal d'Action Sociale

Objectif : *mutualiser les services de la Mairie avec ceux du CCAS et plus précisément, rapprocher des agents ayant des compétences professionnelles spécifiques pour un développement optimisé de l'action jeunesse et solidarités.*

<u>Objectif 1 :</u> Professionnaliser

- Mutualisation des méthodologies d'intervention, des compétences, des savoir-faire
- Recrutement de travailleurs sociaux

Depuis 2009, le recrutement du personnel a reposé sur le principe de la professionnalisation : formation d'un agent en poste qui a obtenu le diplôme d'éducateur spécialisé par le biais de l'apprentissage, recrutement d'un éducateur sportif, d'un psychologue et dans le cadre de la création du Pôle Jeunesse et Solidarités, d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale.

- Encourager la Formation

<u>Objectif 2</u> : Innover

- Mener des actions expérimentales et évolutives en fonction de la demande et des besoins des usagers
- Fonder la démarche de prévention sur des interventions novatrices reposant sur un collectif d'experts

Un collectif de professionnels est adossé au service. Il apporte une expertise afin d'œuvrer à la cohérence des actions de prévention sur le territoire dans le cadre du projet éducatif municipal. Ce collectif est composé des professionnels du pôle et de professionnels extérieurs à la collectivité, spécialisés dans les domaines médico/socio/psycho/éducatif.

II/ Un budget reposant sur les moyens humains et la technicité

<u>Objectif 1</u> : Limiter les dépenses relatives aux actions évènementielles ou d'animation

Le rayonnement du Pôle Jeunesse et Solidarités s'est notamment accompli grâce à des actions supports de type évènementielles, en direction des différents publics concernés. Aujourd'hui, le service est identifié de façon satisfaisante. *Dans le cadre des économies budgétaires qu'il convient de réaliser à l'échelon de la collectivité, il est proposé de poursuivre la diminution des dépenses relatives à ces actions.*

<u>Objectif 2</u> : Recentrer l'action sur la relation avec les usagers

Il convient de recentrer l'ensemble des actions du Pôle de la Jeunesse et des Solidarités sur la création d'espaces, d'outils et de démarches reposant sur la relation entre les professionnels et les usagers du service au plus près de leurs besoins.
Ces actions requièrent de continuer à mobiliser du personnel qualifié et professionnalisé, notamment par le paiement d'heures supplémentaires des agents intervenant (soir et we) mais aussi par le recrutement ponctuels de personnels externes qualifiés, dans le cadre de rémunération prenant compte le degré de qualification et la

spécificité des interventions demandées.

LES MOYENS HUMAINS

Pôle Jeunesse et Solidarités (1 directrice, 1 secrétariat)	
Service de l'Accompagnement Social	Service Jeunesse et Médiation
1 responsable : CESF	1 responsable : Educateur Spécialisé
+ 9 agents dont 4 intervenants sociaux	+ 3 médiateurs sociaux

LES ACTIONS MENÉES EN 2015

- **Développer le « vivre ensemble » sur la commune, en favorisant les échanges d'expériences, les actions intergénérationnelles et la solidarité.**
  - Projet relatif à l'accessibilité des locaux du ccas à Mauguio et Carnon
  - Animations en direction des seniors : semaine bleue, au sein de l'Ehpad.

- **Apporter des réponses à chaque étape de la vie des Melgoriens et Carnonnais, en améliorant l'accès aux divers droits fondamentaux : logement, emploi, santé…**
  - Mutualisation de l'accueil avec l'agence départementale de la solidarité.
  - Formation des personnels pour l'accueil des personnes handicapées.

- **Développer l'autonomie des usagers par l'accompagnement social**
  - Epicerie sociale : installation logistique et mise en fonctionnement
  - Accompagnements thérapeutiques agents municipaux et usagers (addictions et mal-être)

- **Accompagner et traiter en toute transparence les demandes de logements sociaux**
  - Site internet CCAS
  - Communication autour des procédures et critères d'attribution.

⇨ **Les accompagnements et dispositifs mobilisés en 2015 :**

Nombre de bénéficiaires du R.S.A. sur la commune : **741 personnes**
Nombre de contrats d'insertion signés sur la commune : **647**
Nombre de personnes bénéficiaires du R.S.A. accompagnées par les Référents Uniques du C.C.A.S. (personnes seules et couples sans enfants mineurs à charge) : **184 personnes dont 115 nouvelles demandes et réorientation** (contre 124 en 2014).

- **Nombre de dossiers de logement social déposés :**
  187 demandes comptabilisées en 2015
- **Nombre de personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire**

AIDE ALIMENTAIRE	2014	2015
	130 dossiers présentés pour 210 bénéficiaires	178 dossiers présentés pour 210 bénéficiaires

- **Nombre d'aides financières**

AIDE FINANCIERE	2014	2015
	10 400.05 €– 34 aides	6 685.97 € – 30 aides

- ***En investissement***

- **Approfondir différents axes de réflexion sur le parcours résidentiel de la personne âgée**
  - poursuite des travaux de réhabilitation de l'Ehpad.

JEUNESSE ET MEDIATION

LE CONTEXTE

Depuis 2009, l'action municipale, par l'intermédiaire des médiateurs, œuvre à la mise en place d'un accompagnement spécifique de la Jeunesse du territoire, en préservant le maintien de l'action relative à la vie des quartiers et des actions de Médiation :

- régulation des problématiques inhérentes à la vie quotidienne et des conflits qui altèrent le bien vivre ensemble,
- rétablissement de la communication entre des générations qui tendent à se tourner le dos.

LE PROJET POLITIQUE JEUNESSE

- Garantir à tous l'ensemble des moyens permettant le développement des facultés physiques, morales et intellectuelles des jeunes.
- Veiller à l'apprentissage de la vie collective, citoyenne et de la prévention.
- Soutenir l'engagement des jeunes l'autonomie.
- Contribuer à la réussite scolaire et professionnelle.
- Favoriser et soutenir l'implication des parents.

LES MOYENS HUMAINS

Création d'un collectif prévention adossé au service composé de professionnels du pôle et de professionnels extérieurs, spécialisés dans les domaines médico/socio/psycho/éducatif.
Ce collectif œuvre à la cohérence des actions de prévention sur le territoire dans le cadre du projet éducatif municipal.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015

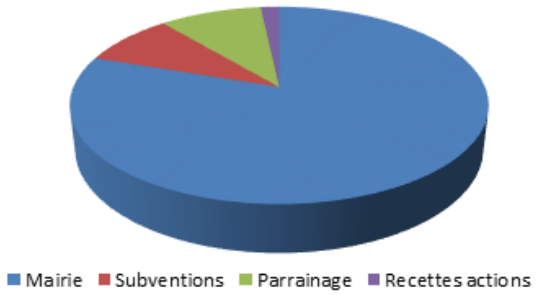

Subventions allouées en 2015

- ✓ **3000 €** du **PDASR**
- ✓ **4000 €** du **FIPD** (actions citoyenneté - Jeunesse)

TOTAL SUBVENTIONS : 7000 €

LES ACTIONS MENÉES EN 2015

- ***En fonctionnement***

- ✓ **LES ACCUEILS DU PUBLIC, EN JOURNEE, EN SOIREE, EN MARAUDE**

ACCUEILS AU PJM : 1668 Accueils physiques sur l'année 2015 (2245 en 2014)
Dont 569 **Accueil de jeunes** (1451 en 2014) et 1099 Accueil d'adultes (794 en 2014)
11-15 ans – 85 (448 en 2014)
16-25 ans – 484 (1003 en 2014)
78 Jeunes différents sont venus rencontrer les médiateurs au service. (148 jeunes en 2014)

MARAUDES : 35 lieux de regroupements de jeunes (30 en 2014) ont été investis lors des maraudes, **dont seulement 17** continuent d'être investis par les jeunes.
272 rencontres jeunes (825 en 2014) lors des 7 maraudes (17 en 2014) effectuées en soirée A celles-ci doivent être ajoutées un grand nombre de maraudes plus courtes effectuées par les médiateurs en journée. 80 rencontres avec des filles et 192 avec des garçons (244 filles - 581 garçons en 2014).
ACCUEILS EN SOIREE : En 2015, 954 accueils de jeunes au total (808 en 2014) soit une moyenne de 30 jeunes par soir. 78% d'entre eux étaient des garçons et 22% des filles.

✓ LES DISPOSITIFS EDUCATIFS

LA CELLULE DE VEILLE SOCIO-EDUCATIVE
10 saisines ont été enregistrées **/ 15 jeunes** ont été concernés par la cellule de veille socio-éducative.
Typologie des actes enregistrés : Dégradation de biens publics (3 jeunes concernés) / Problématiques éducatives / Informations préoccupantes, protection de l'enfance (4 jeunes concernés) Problèmes de comportement et de violences entre pairs (7 jeunes concernés) / Consommation de produits psychoactifs (1 jeune concerné)

BOURSES AU PERMIS :
20 demandes / **6** attributions (15 et 7 en 2014)
BOURSES AU PROJET MERITOIRE :
3 demandes / **3** attributions

BOURSES AU PROJET, A L'ENGAGEMENT BENEVOLE :
3 bourses (d'un montant de 300 € chacune pour le financement de la formation générale BAFA).
1 Une bourse de 1000 € pour participation au financement d'une action conférence/débat autour de la dance Hip Hop.
1 Une bourse de 500 € octroyée pour participation au financement d'une exposition contemporaine de photo.

L'ACTION TOTEM :
Dans la continuité des propositions faites aux jeunes les années précédentes avec les ateliers « graph », en 2015 a été imaginée **la création d'un Totem incarnant l'esprit du Pôle Jeunesse et Médiation**. Il a été question de se doter d'un outil éducatif innovant afin d'ouvrir un autre possible dans l'accompagnement mais aussi d'incarner la relation qui lie les adolescents au lieu. Le service a fait appel à l'artiste plasticienne Muriel Valenzuela, qui a animé une création en cinq temps.

Une dizaine de jeunes a été rejoint par toute l'équipe, à tour de rôle, pour façonner une œuvre d'art qui accueille désormais les visiteurs des lieux.

✓ LES DISPOSITIFS DE PREVENTION

Poz'alco : 5098 passages - 638 passages /soir en moyenne – baisse de 30% de la fréquentation (intempéries).
Le Plan de Prévention Ecoles Primaires : interventions de médiation et remédiation au sein des écoles.
La cellule de soutien aux agents : 65 RDV assurés pour 13 personnes différentes reçues.
Wake up : 1190 passages jeunes de 15 à 30 ans – pic à 900 jeunes sur site

✓ *LES AUTRES ACTIONS DU PJM EN CHIFFRE*

Mel'game : 615 passages jeunes/familles – 40 jeunes en moyenne /site
Fête des voisins : 38 quartiers participants /1800 participants
Vide-greniers : 220 exposants / 1500 Chineurs

17 ***conventions de bénévolat*** *signées avec des jeunes*

➢ *En investissement*

RAS

Conclusion :
L'action du Pôle repose sur le déploiement de moyens humains, qui sont organisés en équipe et répondent d'une compétence professionnelle certaine (professionnels diplômés du travail social). La relation humaine est en fait le fondement premier : celui de l'équipe du pôle, le cœur des missions de la médiation, de la jeunesse et des solidarités. S'il pouvait paraitre au départ incohérent de faire cohabiter tous ces publics, il en ressort une richesse et des expériences appréciées par les publics. Sa spécificité, c'est de d'abord écouter, être au plus près des gens, des jeunes, de la réalité de chacun ; sa spécificité est d'être inventive et innovant.

ESPACES PUBLICS

VOIRIE

Les opérations de voirie ont été réalisées comme tous les ans sur un programme dédié, à savoir : le boulevard E. Quinet et le réseau d'eau pluvial rue des 4 Fondateurs.
La rue des Lilas a fait l'objet d'un programme spécifique de rénovation de voirie ainsi que d'éclairage public pour un montant de 119 850.71€

Sur Carnon, nous avons poursuivi le programme de mise en accessibilité de la station avec la suppression des bornes non conformes situées autour du port pour un montant de 16 098€.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le programme annuel de rénovation du parc d'éclairage public est la principale opération en la matière. Pour l'année 2015, nous avons continué le remplacement des lanternes en sodium par des lanternes LED avec réducteur de puissance intégré.
Le programme était constitué des rues P. Picasso, R. Salengro, E. Quinet, pour Mauguio et des enclos des Tamaris, des Romarins, du quai A. Meynier (côté entrée du port) ainsi que des allées piétonnes situées entre la rue des Embruns et la rue de l'Aigoual pour Carnon.

Le montant de ce programme s'élève à 280 330€.
126 lanternes ont été remplacées sur ce programme et au total nous avons 353 lanternes LED sur la commune soit 7% de notre parc. Sur l'ensemble de ces rues, les puissances ont été réduites d'environ 50%.

ESPACES VERTS

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie tout en respectant l'objectif de réduction des consommations d'eau, des aménagements d'espaces verts ont été poursuivis dans la continuité de notre charte paysagère.
Cette année, un effort particulier a été réalisé sur Carnon avec l'aménagement de l'entrée de ville côté Luna Parc, la confection de 4 jardinières en sol situées avenue quai Auguste Meynier à l'entrée de la place des Esquifs et du port. Sur Mauguio, la rue Boris Vian ainsi que les extrémités du parking Gabriel Aldié ont été aménagées. L'ensemble de ces travaux ont été réalisés par l'entreprise PPJ.

En interne, nos services ont réalisé les aménagements d'espaces verts rue Léon Jouhaux, la rue Marie Durant, le carrefour Luce/Ormilles et Bouisson/Peupliers, les abords du giratoire Jules Ferry, la place Schœlcher, l'allée piétonne entre les rues Epis et l'Avranche ainsi qu'une partie de l'allée située derrière le bâtiment de l'Acropole.

POLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

POLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Le Droit de l'Urbanisme est en constante évolution et de nouvelles lois et réglementations ont été promulguées en 2015 (Refonte du code de l'urbanisme notamment.)

PLANIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'Aménagement du Territoire, 2015 a été occupée par différents dossiers et projets :

– REVISION ALLEGEE du PLU Extension du secteur 1AUE2 de la Mougère pour une superficie de 2,2 ha en continuité de l'Espace Fréjorgues Est pour réaliser une opération
sur 5,7 Ha
- 5ème MODIFICATION DU PLU**.** Approuvée le 29 juin 2015 Le PLU document de base de la planification du territoire doit en permanence évoluer et être adapté aux nouvelles réglementations. Une 6ème modification est en cours d'étude
Les procédures se déroulent sur plusieurs mois et nécessitent un travail de réflexion, de nombreuses réunions avec le concours d'un bureau d'études, de services internes et extérieurs ainsi que la mise en œuvre d'enquêtes publiques.
-PLH -Programme Local de l'Habitat : Collaboration au dossier porté par l'Agglomération du Pays de l'Or.Il a été arrêté en décembre 2015
REVISION DU SCOT en cours nombreuses réunions thèmatiques : logement Enjeux économiques et agricoles – Tourisme – transports – dessertes….
L'Arrêt du projet est prévu pour fin 2016.

- ZAC FONT DE MAUGUIO – participation à la réflexion dans le cadre de l'élaboration du projet.

ACCUEIL DU PUBLIC – URBANISME REGLEMENTAIRE

Une des missions essentielle du service, est la réception du public.
Accueil physique et téléphonique : renseignements d'urbanisme, informations cadastrales et divers.

Pour des demandes spécifiques : **495** RDV (étude de faisabilité réglementaire des projets proposés par les administrés.

POLITIQUE FONCIERE DOMANIALE

Recherches, études spécifiques et préparation de dossiers sur demandes de services internes, extérieurs, de professionnels ou d'administrés.
Forte attrativité de la Commune et nous sommes très sollités par les promoteurs.
- ZAD Pointe de Mudaison
- Acquisition de délaissés de voirie ou de parties de terrains alignés.

CONTENTIEUX DE L'URBANISME

Gestion des dossiers en relation avec le Service Juridique et les avocats
En 2015:
- 20 procédures dilligentées , 9 dossiers réglésplus collaboration pour le suivi des affaires et procédures en cours
- Précontentieux : **5**
- Suivi des dossiers d'enquêtes publiques et installations classées: **6** en 2015)
- Dossiers en cours : **2**

VALORISATION DU PATRIMOINE ET QUALITE ARCHITECTURALE DES PROJETS

- Mission de l'Architecte Conseil : Rdv, études des projets
- Opération façades
- Collaboration avec les Architectes des bâtiments de France.

EN PREVISION

➡ Procédure de Révision allégée du PLU.
➡Dossiers enquêtes publiques pour opération d'Aménagement sur le secteur de l'Aéroport
6 ème modification du PLU.
➡ Dossiers installations classées.
➡ Participation à l'élaboration de dossiers sur la faisabilité de projets sur du patrimoine communal.
➡ Projets d'opérations d'Aménagement sur des parcelles privées.

AUTORISATION D'OCCUPATION DU SOL (au 30/12/2015)++

		2012	2013	2014	2015
- Villas ou logements individuels et divers - Permis modificatifs (ensemble des PC déposés sur l'année)	**- A**	185	116	115	117
	- B	20 villas + 31 log + 49 modif	19 villas + 12 log + 50 modif	19 villas + 7 log+49 modif.	15 villas + 11 log + 52 modif
- Collectifs	**- A**	6	1	1	6
	- B	212	5	39	40
- Groupes d'habitation	**- A**	0	0	0	0
	- B	0	0	0	0
- Lotissement et permis de lotir modificatifs (PA)	**- A**	3	6 + 2 modif	2+3 modif	2+3modif
	- B				4 lots
- Déclarations préalables	**- A**	223	216	178	186
	- B				
- Permis de démolition	**- A**	13	16	12	10
	- B				
- Locaux agricoles	**- A**	7	5	1	1
	- B				
- Activités commerciaux, bureaux, entrepôts - équipement Public	**- A**	16	11	7	8
	- B				
- Autorisation de travaux	**- A**	8	21	18	67
- Certificats d'urbanisme	**- A**	619	608	669	683
	- B				
TOTAL	**- A**	**1080**	**1052**	**995**	**1083**
	- B	**263**	**36**	**65**	**70**

- A - Nombre de dossiers

- B - Nombre de logements

DOCUMENTS ANNEXES

COMMUNE DE MAUGUIO - BUDGET PRINCIPAL

PROGRAMME PLURIANNUEL DEPENSES D'INVESTISSEMENT

		Coût total	2015			2016		2017	2018	2019	2020
			Budget total	Réalisé	Engagé	Report	BP	BS				
	TOTAL	**12 625 000**	**7 208 050**	**2 339 636**	**1 570 263**	**3 397 700**	**3 606 500**	**690 000**	**4 538 000**	**3 388 500**	**2 851 000**	**1 484 500**
	HORS OPER	**0**	**2 581 750**	**1 602 919**	**238 550**	**563 700**	**1 495 500**	**0**	**976 000**	**981 500**	**984 000**	**974 500**
	URBANISME											
202	Frais liées à la réalisation de documents d'urbanisme		20 000	12 337			25 000		20 000	20 000	20 000	20 000
2111 et 2112	Terrains réserve foncière		209 700			209 700			100 000	100 000	100 000	100 000
	ETUDES											
2031	Frais d'études		34 000	996			30 000		30 000	30 000	30 000	30 000
	INFORMATIQUE											
2051	Licences, logiciels		92 400	44 895	25 629	25 700	162 900		20 000	20 000	20 000	20 000
	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT											
20422	Subventions d'équipements Façades		10 000	5 098			10 000		0	0	0	0
2041512	Subventions d'équipements GFP		50 500	15 484								
	AMENAGEMENT ESPACES VERTS/PLAGES/TERRAINS											
2121	Créations d'espaces verts et fleuris		8 000	2 156								
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		197 200	126 060	756	64 800	144 500		100 000	100 000	100 000	100 000
	AMELIORATION DU PATRIMOINE								**100 000**	**100 000**	**100 000**	**100 000**
21311	Constructions Hôtel de Ville		160 000	78 771	9 834	59 900	5 000					
21312	Constructions Bâtiments scolaires		75 100	33 236	13 431	14 200	69 850					
21318	Constructions autres bâtiments publics		308 500	134 948	71 985	72 000	100 000					
2132	Constructions immeubles de rapport		1 500				10 500					
2135 et 2138	Agencements et aménagements des constructions		0				3 400					
	VOIRIE											
2151	Réseaux de voirie		24 000	22 226								
2152	Voirie signalisation routière et mobilier urbain		207 880	127 211	10 647	10 700	302 000		80 000	80 000	80 000	80 000
21534	Réseaux d'électrification		21 620	13 676	3 108	3 200	36 500		40 000	40 000	40 000	40 000
21538	Autres réseaux		10 000		7 164	7 200						
21568	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile		20 000		105	200	20 000		20 000	20 000	20 000	20 000
	ACQUISITION MATERIEL/MOBILIER/OUTILLAGE TECHNIQUE											
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		344 050	300 694	38 769	38 800	119 700		150 000	150 000	150 000	150 000
2161	Œuvres et objets d'art		2 000	2 000			2 000		2 000	2 000	2 000	2 000
2183	Matériel informatique		64 260	64 558	534	600	30 000		34 000	39 500	42 000	32 500
2184	Mobilier		104 740	67 712	8 857	8 900	40 030		50 000	50 000	50 000	50 000
2188	Autres immobilisations corporelles		327 500	263 405	47 731	47 800	189 120		150 000	150 000	150 000	150 000
	ACQUISITION ENGINS/MATERIEL DE TRANSPORT											
21571	Matériel roulant de voirie		132 000	131 124								
2182	Matériel de transport		2 800	2 690			47 000		80 000	80 000	80 000	80 000
	CREANCES											
2766	Créances pour locations-acquisitions gendarmerie		154 000	153 642			148 000		0	0	0	0
	TOTAL OPERATIONS	**12 625 000**	**4 626 300**	**736 717**	**1 331 713**	**2 834 000**	**2 111 000**	**690 000**	**3 562 000**	**2 407 000**	**1 867 000**	**510 000**
963	Sécurité des bâtiments scolaires		10 600	520	418	500	18 700		20 000	20 000	20 000	20 000
964	Sécurité des bâtiments sportifs		30 700	15 493			30 300		20 000	20 000	20 000	20 000
965	Sécurité des bâtiments administratifs et culturels		80 600	59 383	7 314	7 400	20 000		20 000	20 000	20 000	20 000
966	Illuminations		14 000	13 922			14 000		15 000	15 000	15 000	15 000
9009	Passerelle Mertens		116 000	95 674	20 326	20 300						
9039	Extension Gendarmerie		34 300		20 255	25 000						
9046	Réhabilitation du Château des comtes de Melgueil	1 570 000	400 000	37 134	190 485	362 000		610 000	560 000			
9072	Mise en conformité des ERP	1 200 000	200 000		82 969	150 000				730 000	320 000	
9080	Extension bibliothèque de Carnon	460 000	442 700	23 047	392 470	419 600	10 000					
9081	Travaux grande Caoudeyre		11 600	4 479	3 360	3 400						
9083	Travaux économie énergie divers bâtiments et EP		55 900	30 533	15 038	15 100	36 000		40 000	40 000	40 000	40 000
9086	Extension de réseaux		83 200		3 180	3 200						
9095	Construction grande salle **SUPPRIME**		275 000	25 200	12 600	20 000						
9096	Création vestiaires + sanitaires Stade Lagrange	155 000	146 700	6 972	12 308	139 700						
9097	Réhabilitation du Yacht Club	1 800 000	384 600	3 000			50 000					
9102	Réhabilitation du jardin du Bosquet à Carnon créat° EV	200 000	80 000			80 000						
9108	Aménagement de l'ilot Prévert 1ère tranche	1 725 000	700 000	34 542	64 782	665 400			1 025 000			
9110	Ecole maternelle de Carnon salle de motricité **SUPPRIME**	200 000	156 400	5 819	5 340	30 000						
9111	Vidéoprotection divers bâtiments		146 000	1 620	83 736	144 000				30 000		30 000
9113	Liaison rive droite rive Gauche à Carnon	500 000	50 000		3 000	50 000	100 000		350 000			
9114	Zone Est de Mauguio schéma hydraulique et travaux	3 330 000	120 000	12 386	78 878	80 000	60 000		1 080 000	1 100 000	1 000 000	
9125	Voirie		105 000	1 620	95 982	103 000	232 000		200 000	200 000	200 000	200 000
9126	Chemins Communaux		30 000				18 000		50 000	50 000	50 000	50 000
9127	EP et réseaux électriques		285 000	242 465	27 866	30 000	172 000		182 000	182 000	182 000	115 000
9118	Réhabilitation du Centre des Cistes à Carnon	250 000	15 000	1 157		13 800	235 000					
9119	Extension restaurant scolaire école Jean Monnet	300 000	150 000	3 852	14 832	146 100	150 000					
9120	Réfection toiture terrasse école de Carnon		153 000	105 443	44 863	47 000						
9121	Rue des Lilas		210 000	972	119 851	150 000						
9122	Shéma directeur Mauguio Carnon		140 000	11 484	31 860	128 500						
9123	Avenue JB Clément	615 000					615 000					
9124	Réhabilitation CCAS (40 000 € MO + missions sur 21318)	320 000				0	200 000	80 000				
9128	Aménagement parking Cave Coopérative						150 000					

		Coût total	2015			2016		2017	2018	2019	2020
			Budget total	Réalisé	Engagé	Report	BP	BS				
	TOTAL	1 750 500	525 000	2 240	21 700	469 500	329 000	507 000	420 000	0	0	0
	HORS OPER	**668 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**41 000**	**207 000**	**420 000**	**0**	**0**	**0**
	Fonctionnement											
	Rénovation aire de carénage ouest	248 000					41 000	207 000				
	Dragage	420 000							420 000			
	TOTAL OPERATIONS	**1 082 500**	**525 000**	**2 240**	**21 700**	**469 500**	**288 000**	**300 000**	**0**	**0**	**0**	**0**
917	Réhabilitation Capitainerie, abords et accessibilité PMR - Etudes et assitance MO	145 000	115 000				30 000	115 000				
919	Construction Parc à bateaux - Travaux	375 000	375 000	2 240	21 700	30 000	350 000					
920	Aménagement du canal et ses abords - Etudes	62 500	35 000				27 500	35 000				
921	Liaison rive droite rive gauche à Carnon - Travaux	500 000					62 000	138 000	300 000			